



Conseil de
**l'industrie
forestière**
du Québec

RAPPORT ANNUEL

2020

TABLE DES MATIÈRES

| | | | | | | | |
|-----------|--|-----------|---|-----------|---|-----------|--|
| 4 | MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION | 16 | L'ÉCONOMIE DU QUÉBEC EN 2020 + TOUR D'HORIZON DES DIFFÉRENTS SECTEURS DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE | 38 | DIRECTION ÉCONOMIE ET MARCHÉS | 56 | UNE FORÊT DE POSSIBILITÉS |
| 6 | MOT DU PDG: VALORISATION DE LA FORÊT : INCONTOURNABLE! | 22 | ÉVOLUTION DU LITIGE CANADO-AMÉRICAIN SUR LE BOIS D'ŒUVRE RÉSINEUX | 40 | DIRECTION ÉNERGIE ET ENVIRONNEMENT | 64 | CECOBOIS |
| 8 | PANDÉMIE COVID-19 – SITUATION SANITAIRE ET SES IMPACTS SUR L'INDUSTRIE FORESTIÈRE | 26 | RÉVISION CIBLÉE DU RÉGIME FORESTIER : INCONTOURNABLE POUR ASSURER LA VALORISATION DE L'INDUSTRIE | 46 | DIRECTION DE LA QUALITÉ DES PRODUITS | 68 | GOVERNANCE ET STRUCTURE ORGANISATIONNELLE |
| 10 | FAITS SAILLANTS ASSURER LA VALORISATION DE LA FORÊT : C'EST INCONTOURNABLE | 30 | DIRECTION FORESTERIE | 52 | DIRECTION DES COMMUNICATIONS | 70 | ÉQUIPE |
| | | | | | | 72 | Liste des membres réguliers et associés |

MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Bonjour à tous,

C'est avec beaucoup de fierté que nous vous présentons le rapport annuel 2020-2021 du CIFQ.

Le moins qu'on puisse dire c'est que 2020 n'a pas été de tout repos. Notre industrie a eu le privilège d'y jouer un rôle de premier plan. Grâce aux interventions et aux représentations du CIFQ, les entreprises forestières ont non seulement pu demeurer ouvertes, mais elles ont aussi été reconnues comme étant essentielles. Voilà une reconnaissance à la hauteur du travail indispensable que réalisent chaque jour les travailleuses et les travailleurs de notre industrie. Sans leur apport, le Québec aurait assurément vécu cette crise sanitaire sans précédent de façon bien différente. Il y a lieu de saluer leur travail et de partager, ensemble, cette fierté de l'industrie forestière.

Si l'année 2020 a été une année de grands bouleversements, elle a également été une année de transition pour le CIFQ. Il y a eu un relèvement de la garde dans des postes stratégiques de notre organisation, à commencer par le rôle de président-directeur général. À cet effet, permettez-moi de remercier chaleureusement Denis Lebel pour les trois années qu'il a passées à la barre du CIFQ. Nous avons été chanceux de pouvoir compter sur sa grande expérience et sur son dévouement. Jean-François Samray, que je salue également, a pris la relève pendant cette



période tumultueuse et je tiens à le remercier de s'être joint à l'équipe pour poursuivre le travail et relever les nombreux défis qui se dressent devant nous.

Nous avons donc profité de 2020 pour procéder à certaines restructurations internes. Ces dernières nous permettent d'envisager avec optimisme les défis et les opportunités qui se dressent devant nous. Elles nous permettent également de maximiser notre travail d'accompagnement et de soutien envers vous, nos membres.

2020 aura aussi été une année particulièrement riche en discussions et en échanges avec les différents ministères du gouvernement, le MFFP en tête mais aussi le MELCC et le MEI. Pensons au *Plan pour une économie verte 2030*, qui reconnaît le rôle majeur joué par notre industrie dans la relance économique et la lutte aux changements climatiques, ou encore à la révision du régime forestier pour laquelle nous avons fait valoir l'importance d'actions concrètes pour améliorer la prévisibilité dont nous avons tant besoin pour répondre à la demande croissante.

2020 a également été l'année des communications. L'une des attentes des membres était sans contredit de s'assurer d'augmenter la visibilité du CIFQ dans les médias. Vous aviez demandé une présence plus efficace et plus importante et je pense qu'il y a lieu de souligner les performances des derniers mois. Notre industrie a été interpellée comme jamais par les médias et nous avons répondu présent. L'augmentation aussi spectaculaire qu'imprévue de la demande pour le bois d'œuvre tout comme le reportage à l'emporte-pièce d'Enquête viennent bien entendu tout de suite en tête. Le CIFQ a fait entendre sa voix et s'est assuré de partager le point de vue de l'industrie. Notre PDG et son équipe ont su se rendre disponibles et même solliciter des entrevues pour que notre point de vue soit entendu par la population. Et, en cela, ils ont répondu à une de nos attentes: ne pas laisser les opposants au développement durable de la forêt nous définir dans l'espace médiatique. Cela se poursuivra assurément pour l'année à venir puisque des dossiers comme les aires protégées et la protection du caribou forestier ne manqueront pas de les garder occupés.

En terminant, je tiens à remercier les membres du CIFQ, ainsi que les membres du Conseil d'administration avec qui j'ai le plaisir de siéger. Merci également à toute l'équipe qui nous permet de réaliser d'importantes avancées et de faire rayonner notre industrie dont nous sommes si fiers.

Bonne lecture!

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'G. Baril', written in a cursive style.

GÉRALD BARIL
Directeur du développement des affaires
Groupe Lebel

MOT DU PDG

VALORISATION DE LA FORÊT: INCONTOURNABLE!



C'est avec une grande fierté que l'équipe du CIFQ vous présente son rapport annuel 2020. Fruit d'un travail sans relâche des membres et des employés de la permanence, les résultats qui y figurent démontrent, sans l'ombre d'un doute, que l'union fait la force.

Année complètement folle, 2020 restera gravée dans nos mémoires comme celle de la COVID et de son impact sur l'économie du Québec. Pour l'industrie forestière, il s'agit également de celle du grand réveil collectif sur l'importance de notre chaîne de valeurs dans la société québécoise. L'évidence était pourtant toute simple: sans carton et sans produits papetiers à des fins sanitaires, point de désinfection dans le secteur de la santé, dans les milieux de travail ou dans les ménages. Face à cet état de fait le gouvernement inscrivait notre industrie sur la liste des services essentiels, geste qui a permis aux travailleurs de notre industrie d'être enfin reconnus pour leur contribution essentielle aux mieux-être de la société québécoise.

Une fois les mesures de distanciation sociale mises en place, la vie des consommateurs a repris son cours, en télétravail pour bon nombre d'entre eux. Privés de loisirs et de voyages, la rénovation est devenue LE passe-temps des confinés. La rénovation et l'amélioration de l'espace de vie, combinées à un secteur de la construction chauffé à blanc, ont poussé la demande pour les produits résineux et les panneaux à des niveaux difficiles à imaginer. Les équipes de la

Foresterie, de la Qualité des produits, et de l'Énergie et Environnement ont été de toutes les conversations avec les parties prenantes afin d'offrir à nos membres un contexte d'affaires prévisible et compétitif.

L'évolution de la demande continentale a eu un effet direct sur les exportations de l'industrie au sud de la frontière, et ce, malgré le 5^e contentieux sur le bois d'œuvre. Le travail mené par nos avocats et par les gouvernements du Québec et du Canada a mené à une reconnaissance totale de la conformité du système de gestion et de mise en marché québécois à l'OMC. Les équipes de l'Administration, de l'Économie, et de la Direction générale ont été à pied d'œuvre afin d'expliquer la situation aux différents publics et médias intéressés par la question. Ce dialogue a permis de bien vulgariser la situation, de corriger certaines conclusions hâtives afin d'exposer aux Québécoises et Québécois un portrait global. Cet incontournable dossier, sur lequel nous sommes tous et toutes mobilisés, devra trouver une conclusion juste et honorable pour l'ensemble des parties prenantes. La COVID a également eu pour effet de mettre la forêt en avant-scène, comme jamais

auparavant. Les équipes des Communications et de Cecobois ont travaillé à promouvoir cette ressource renouvelable, que ce soit par l'utilisation du matériau bois, tellement présent dans notre patrimoine résidentiel et de plus en plus utilisé dans les secteurs commercial et institutionnel, ou par une campagne de communication où l'on démontre la capacité des arbres à capter le carbone. Les forêts constituant des milieux dynamiques et en constante évolution, il ne fait aucun doute que l'aménagement raisonné demeure une solution pragmatique et éprouvée face aux enjeux de l'heure. Les derniers travaux du Service canadien des forêts pointent d'ailleurs dans cette direction en rejetant l'approche de la cloche de verre sur les forêts boréales. Voilà qui vient confirmer le rôle essentiel que doit jouer le secteur forestier dans la relance économique verte et durable.

À ce chapitre, les efforts déployés par le secteur des pâtes et papiers depuis bientôt deux décennies sont remarquables: une réduction des émissions de GES de près de 65% par rapport à 1990. Tant en volume absolu qu'en matière d'intensité, ces performances marquent l'imaginaire tout comme la volonté du secteur à affirmer son leadership au sein du secteur industriel québécois. Les groupes de travail de la direction Énergie et Environnement s'affairent d'ailleurs sur de nouvelles propositions qui leur permettraient d'aller encore plus loin.

Quant à nos groupes de travail portant sur la foresterie, l'approvisionnement et la tarification, ils ont démontré une grande agilité et une flexibilité peu commune afin de présenter des propositions structurantes au MFFP dans le cadre de la réforme du régime forestier. Certes, les annonces demeurent en deçà de nos attentes, mais le travail continue! Le CIFQ reste déterminé à obtenir des conditions compétitives à l'échelle continentale. Rappelons-nous que chaque mètre cube récolté et transformé au Québec rapporte plus de 150 \$/m³ en taxes et impôts aux gouvernements. Notre industrie est capable de beaucoup plus pour le Québec. Il faut lui en donner les moyens, pour les communautés dans lesquelles nous évoluons et pour nos fiers travailleurs et travailleuses. Grâce au savoir-faire et au dévouement de nos professionnels compétents et dévoués, mais aussi à l'implication de nos membres au sein de nos différents comités, le CIFQ poursuivra ses efforts afin de vous procurer un environnement d'affaires favorable, prévisible et durable.

Bonne lecture à toutes et tous.

JEAN-FRANÇOIS SAMRAY
Président-directeur général
Conseil de l'industrie forestière du Québec



PANDÉMIE COVID-19

SITUATION SANITAIRE ET SES IMPACTS SUR L'INDUSTRIE FORESTIÈRE

13 MARS Déclaration de l'état d'urgence sanitaire

En collaboration avec le MFFP, le CIFQ a procédé au lancement d'un sondage interne hebdomadaire échelonné sur plusieurs mois, permettant de collecter les impacts des mesures sanitaires dans les usines et ainsi fournir un portrait représentatif et évolutif de ses membres.

Par la suite, d'autres sondages ont permis périodiquement de faire le point sur certains enjeux (gestions des activités, réorganisation du travail en usine, santé au travail, soutien économique et nouveaux moyens pour soutenir les entreprises, etc.).

Cet outil a permis de renforcer la crédibilité du CIFQ auprès de ses partenaires et donner un poids supplémentaire aux arguments mis de l'avant par le secteur.

16 MARS Fermeture de la frontière canadienne.

17 MARS L'Assemblée nationale du Québec suspend ses travaux jusqu'au 21 avril.

24 MARS Fermeture de tous les services à l'exception des services essentiels jusqu'au 13 avril.

À la fin du mois de mars, le gouvernement du Québec reconnaissait la nature indispensable du secteur des pâtes et papiers, en particulier la production de cartons et de produits hygiéniques.

Grâce à certaines interventions du CIFQ, les usines de sciage sont demeurées en opération en raison de leur fonction d'approvisionnement en copeaux pour les papetières.

De nombreuses communications concernant les enjeux réglementaires et de conformité découlant de la situation sanitaire ont amené les différentes instances gouvernementales à assouplir certaines exigences, notamment la simplification et/ou le report d'échéances réglementaires.

Également, mentionnons des communications soutenues entre le gouvernement et les distributeurs d'énergie en lien avec la confusion quant aux fermetures d'usines et à leur redémarrage. Les enjeux liés à la tarification de l'électricité ont été nombreux, notamment quant à l'application de la disposition tarifaire sur la force majeure et aux modalités de facturations mensuelles qui ont monopolisé pleinement nos ressources.

27 MARS Restriction des déplacements entre certaines régions, surtout Montréal et l'Estrie.

28 MARS Limitation de l'accès à huit régions avec points de contrôle: le Bas-Saint-Laurent, l'Abitibi-Témiscamingue, la Côte-Nord, le Saguenay-Lac-Saint-Jean, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, le Nord-du-Québec, le Nunavik, et les Terres-Cries-de-la-Baie-James.

1^{er} AVRIL Points de contrôle aux abords et à l'intérieur des régions et territoires suivants: l'Outaouais, les Laurentides, Lanaudière et l'agglomération de La Tuque en Mauricie et Centre-du-Québec.

4 AVRIL Points de contrôle aux abords et à l'intérieur des régions et territoires suivants: Rouyn-Noranda en Abitibi-Témiscamingue et la région de Charlevoix.

Le CIFQ a collaboré étroitement avec les partenaires de l'industrie du transport, le ministère des Transports du Québec, la Société d'assurance automobile du Québec et la Sureté du Québec afin de faire le point sur les mesures mises en place par la santé publique et les enjeux du transport par véhicules lourds.

Ces rencontres ont permis de bien s'entendre sur les règles à respecter et grâce à la reconnaissance de notre industrie comme secteur essentiel, nos transporteurs ont réussi à poursuivre leurs activités.

Les inspecteurs du CIFQ ont également été fortement engagés dans les défis de logistique, d'accès aux sites et de déplacements. Dans ce contexte, les audits du Bureau américain de normalisation du bois d'œuvre (ALSC) ont été effectués à destination et non chez nos membres.

5 AVRIL Prolongation de la fermeture des services non-essentiels jusqu'au 4 mai.

20 AVRIL Réouverture de la construction et de la rénovation résidentielle pour livrables le 31 juillet 2020.

11 MAI Retrait des points de contrôle suivants: l'Outaouais, le Saguenay-Lac-Saint-Jean, l'Abitibi-Témiscamingue et l'agglomération de La Tuque en Mauricie et Centre-du-Québec.

Réouverture complète de l'industrie de la construction et partielle de la fabrication manufacturière.

18 MAI Retrait des points de contrôle pour les passages d'Ottawa à Gatineau, au Bas-Saint-Laurent, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Capitale-Nationale ainsi que pour le territoire des MRC de Charlevoix et de Charlevoix-Est.

1^{er} JUIN Retrait des points de contrôle sur la Côte-Nord.

18 JUILLET Port du masque obligatoire partout au Québec dans les endroits publics fermés. Retour du personnel de l'État dans les édifices gouvernementaux (taux d'occupation maximal de 25% de la capacité des milieux de travail).

Dernier envoi du sondage aux membres réalisé sur une base hebdomadaire jusqu'à la mi-juillet.

**8 SEPTEMBRE
AU
15 DÉCEMBRE** Instauration d'un système d'alertes régionales selon un code de 4 couleurs: vigilance (vert), préalerte (jaune), alerte modérée (orange) et alerte maximale (rouge).

Alternance des mesures selon le code entre les différentes régions ainsi que le prolongement des mesures dans certains secteurs.

15 DÉCEMBRE Temporairement pour la période des fêtes, toutes les régions sociosanitaires du Québec passeront au palier d'alerte maximale (rouge), à l'exception des régions suivantes qui seront temporairement au palier d'alerte orange: Abitibi-Témiscamingue, Nord-du-Québec, Côte-Nord, Grosse-Île et Îles-de-la-Madeleine, Nunavik, Terres-Cries-de-la Baie James.

FAITS SAILLANTS

ASSURER LA VALORISATION DE LA FORÊT : C'EST INCONTOURNABLE

JANVIER 2020

FÉVRIER 2020

MARS 2020

AVRIL 2020

Rencontre (1^{re} séance) du groupe de travail de la cellule d'intervention sur la vitalité de l'industrie forestière de l'Outaouais et des Laurentides (CIVIFOL).

Présentation de l'outil Gestimat, en collaboration avec Atlantic Wood Works et la Charte du bois du Québec à des représentants du gouvernement de la Nouvelle-Écosse.

11^e édition du Défi Cecobois s'est tenue du 16 au 19 janvier 2020, en s'associant avec la Fondation des Canadiens pour l'enfance. Au total, 10 équipes multidisciplinaires ont eu à concevoir et réaliser une maquette de la prochaine patinoire extérieure BLEU BLANC BOUGE de Val d'Or.

Lancement du Bulletin économique bimensuel présentant les principales nouvelles économiques de l'industrie forestière.

Participation aux audiences publiques à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) concernant le renouvellement de l'Ententecadre entre le CIFQ et certains syndicats des producteurs de bois de la forêt privée.

Dépôt de commentaires de la Coalition pan-canadienne dont fait partie le CIFQ et ses membres concernant certains éléments du projet de modernisation du Règlement fédéral sur les effluents des fabriques de pâtes et papiers (REFPP).

Salon Solutions Bois s'est tenu au Palais des congrès de Montréal, en présence du ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), M. Pierre Dufour. Le thème de cette édition était « L'expertise pour construire des communautés durables ».

Suivi, en collaboration avec le MFFP, des impacts sur les activités du secteur forestier du blocage ferroviaire par des manifestations antigazoduc.

Présentation de l'outil Gestimat à la direction de la transition écologique de la Ville de Montréal.

Demande au ministre des Finances, M. Éric Girard, d'étendre le remboursement des trop-perçus d'Hydro-Québec aux participants du Programme de rabais d'électricité applicable aux consommateurs facturés au tarif L.

Lettre au sous-ministre, M. Marc Croteau, du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) concernant les enjeux règlementaires et de conformité découlant des mesures liées à la Covid-19.

Production de bilans hebdomadaires, en collaboration avec le MFFP, mesurant les impacts de la crise sanitaire sur les activités des membres du CIFQ.

Rencontre de la Direction des opérations régionales pour discuter des critères d'admissibilité du programme en vue de bonifier le cadre normatif du prochain Programme de remboursement des coûts des chemins multi-ressources (PRCM) à compter du 1^{er} avril 2021.

Rencontre (1^{re} de 5 séances) avec les représentants du Secteur des opérations régionales et du Secteur Forêt du MFFP pour traiter des enjeux de la gestion des volumes et de la gestion opérationnelle.

Dépôt de commentaires au MFFP concernant la seconde phase des travaux sur la forêt et les changements climatiques.

Les faits saillants ne fournissent qu'un aperçu non exhaustif des actions réalisées (dépôt de mémoires, dépôt de commentaires, rencontres, participation à des consultations, publications, etc.) par l'équipe en lien avec les activités de lobby de l'organisation.

MAI 2020

JUIN 2020

JUILLET 2020

AOÛT 2020

Dépôt du rapport (1^{er} mandat) du groupe de travail de la cellule d'intervention sur la vitalité de l'industrie forestière de l'Outaouais et des Laurentides (CIVIFOL).

Rencontre avec les représentants des différentes directions impliquées du MFFP concernant le nouveau programme de gestion des plans d'aménagements spéciaux 2020-2023 pour la tordeuse des bourgeons de l'épinette (TBE).

Lettre adressée au directeur général du BMMB, M. Luc Bouchard, demandant la production d'une grille de tarification préliminaire afin de permettre une meilleure planification des coûts d'approvisionnement des usines.

Dépôt de commentaires au MELCC concernant les projets de règlement portant sur la révision du régime d'autorisation, notamment l'important *Projet de règlement sur l'encadrement d'activités en fonction de leur impact sur l'environnement* (REAFIE).

Présentation de l'outil Gestimat aux conseillers Woodworks à travers le Canada, ainsi que dans le cadre d'un webinaire national *Wood Webinar Wednesday* organisé par WoodWorks.

Assemblée générale annuelle (AGA) des membres réguliers et des membres associés. Les membres ont pu prendre connaissance du rapport annuel 2019-2020 du CIFQ ainsi que du rapport financier vérifié du CIFQ au 31 décembre 2019.

Prolongation (2^e mandat) du groupe de travail de la cellule d'intervention sur la vitalité de l'industrie forestière de l'Outaouais et des Laurentides (CIVIFOL).

Rencontre de la Table des partenaires du Collectif pour une forêt durable pour la planification de la campagne *Une forêt de possibilités* pour l'année 4 et 5.

Création d'un sous-comité spécial BMMB-CIFQ portant sur la révision des mécanismes régissant la mise en marché des bois. Des travaux ont eu cours tout au long de la période estivale.

Dépôt de la preuve dans le dossier de la Demande d'approbation du plan d'approvisionnement 2020-2029 du Distributeur.

Participation aux audiences publiques à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) concernant la demande d'approbation du Règlement modifiant le Règlement sur la mise en marché des producteurs de bois de la Côte-du-Sud.

Dépôt d'un mémoire à la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles (CAPERN) concernant le projet de loi n° 50, [*Loi concernant la location d'une partie des forces hydrauliques de la rivière Shipshaw*](#).

Présentation du déploiement de la campagne *Une forêt de possibilités* au comité de gouvernance du MFFP.

Dépôt de la preuve à l'étape 3 de la Demande de fixation des tarifs et conditions de services pour l'usage cryptographique appliquée aux chaînes de blocs à la Régie de l'énergie.

Entrée en fonction de M. Jean-François Samray titre de Président-directeur général et présentation de façon virtuelle avec l'ensemble de l'équipe du CIFQ qui est en télétravail.

SEPTEMBRE 2020

OCTOBRE 2020

NOVEMBRE 2020

DÉCEMBRE 2020

Création d'un groupe de travail dirigé par le ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI) dans le but d'échanger sur le marché de la construction avec l'Association de la construction du Québec (ACQ), l'Association québécoise de la quincaillerie et des matériaux de construction (AQMAT), l'Association béton Québec (ABQ), l'Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec (APCHQ), et la Corporation des entrepreneurs généraux du Québec (CEGQ).

Présentation devant la Commission des transports et de l'environnement des recommandations du CIFQ portant sur le projet de loi n° 46, [Loi modifiant la Loi sur la conservation du patrimoine naturel et d'autres dispositions](#).

Participation aux consultations réglementaires des parties prenantes tenues par Hydro-Québec Distribution (HQD), concernant des propositions de modifications aux conditions de service avant qu'elles ne soient présentées à la Régie de l'énergie dans le cadre du processus réglementaire.

Tournage des publicités avec les porte-paroles de la campagne *Une forêt de possibilités*, Emmanuel Bilodeau et Sarah-Jeanne Labrosse au Parc régional de la Rivière-du-Nord à Saint-Jérôme.

Dépôt du document intitulé *Modernisation du régime forestier Québécois: les priorités du CIFQ* pour un régime forestier répondant pleinement aux principaux enjeux de l'industrie.

Interpellation des partenaires du secteur forestier afin de les sensibiliser à l'importance des demandes de l'industrie à propos de la modernisation du régime forestier, à la suite du dépôt du mémoire du comité de liaison de la CIVIFOL concernant les ajustements à apporter au régime forestier et les mesures de transition à mettre en place pour les régions de l'Outaouais et des Laurentides.

Participation aux consultations sur le Plan d'approvisionnement 2020-2029 tenue par HQD concernant la transition énergétique des îles de la Madeleine. Notons que la filière biomasse fait partie des scénarios analysés et que l'ensemble des représentants des groupes de consommateurs se dit d'abord préoccupé par les enjeux économiques de cette transition.

Diffusion des faits saillants de l'*Étude d'impact économique de l'industrie québécoise du bois: de la forêt à la production de produits de bois transformés*, réalisée par PricewaterhouseCoopers (PwC) pour le compte du Bureau de promotion des produits du bois du Québec (QWEB).

Dépôt de commentaires au MELCC à propos de quelques modifications mineures à apporter au Règlement concernant le système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre (RSPEDE).

Dépôt d'un mémoire découlant du projet de loi n° 65, [Loi modifiant principalement la Loi sur la qualité de l'environnement en matière de consigne et de collecte sélective](#) qui a été déposé par le gouvernement en septembre 2020.

Démarche conjointe avec l'Alliance forêt boréale, l'Association des entrepreneurs en travaux sylvicoles du Québec (AETSQ), l'Association québécoise de la production d'énergie renouvelable (AQPER), le Conseil d'apatronat du Québec (CPQ), la Fédération de l'industrie manufacturière (CSN), la Fédération des coopératives forestières du Québec (FCFQ), la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ), la Fédération des producteurs forestiers du Québec (FPFQ), le Regroupement des communautés forestières de la Fédération québécoise des municipalités (FQM), la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (CFIBI), le Fonds de Solidarité (FTQ), Groupements forestiers Québec (GFQ), l'Ordre de ingénieurs forestiers du Québec (OIFQ), l'Union des municipalités du Québec (UMQ), Unifor, et Vision Biomasse, concernant les priorités des partenaires pour la modernisation du régime forestier.

Lettre ouverte signée par 14 partenaires et diffusée dans le Journal de Québec/Montréal concernant l'occasion unique du gouvernement de faire du secteur un moteur de la relance économique des régions et de la lutte contre les changements climatiques. ([lettre ouverte](#))

Participation du ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, M. Pierre Dufour, à une séance spéciale du conseil d'administration du CIFQ pour présenter sa réforme.

Interpellation des porte-paroles en matière de forêts, de faune et de parcs, des groupes d'opposition à l'occasion de la période de questions concernant le dépôt de la révision ciblée du régime forestier, dénonçant celle-ci comme esthétique et administrative, alors que l'industrie avait déposé des mesures permettant une réforme en profondeur. Deux Communiqués de presse ont été diffusés par le [Parti Québécois](#) et le [Parti libéral du Québec](#).

Rencontre virtuelle avec Me Elliot Feldman (avocat du CIFQ dans le cadre du litige américain) portant sur le bilan de la dernière année, l'impact des élections américaines, les résultats et impacts du premier examen administratif ainsi que les étapes à venir.

Analyse de la Stratégie nationale de production de bois (SNPB) déposée par le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, M. Pierre Dufour, et publication d'un communiqué de presse en soutien à l'annonce faite par le Gouvernement du Québec, qualifiant le secteur forestier d'«incontournable» dans la relance économique du Québec et la lutte contre les changements climatiques.

Consultation de Cecobois et des partenaires du Réseau Cecobois dans le processus d'élaboration de la Politique d'intégration du bois dans la construction déposée par le MFFP.

Dépôt du rapport du 2nd mandat du groupe de travail de la CIVIFOL.

Dépôt des demandes de renseignements dans le cadre des études de productivité pour l'établissement du mécanisme de réglementation incitative du Transporteur.

L'ÉCONOMIE DU QUÉBEC EN 2020

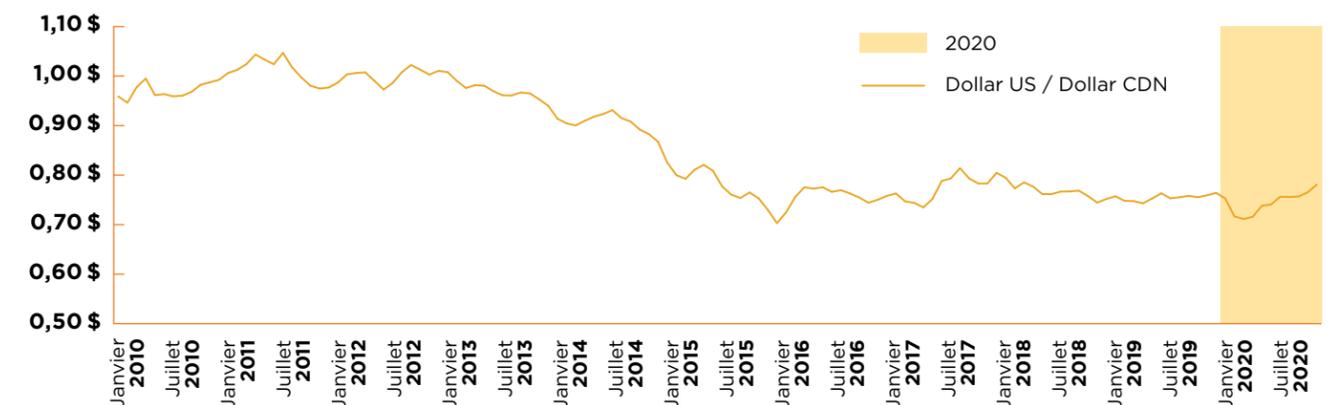
L'ÉCONOMIE DU QUÉBEC EN 2020

L'économie du Québec a débuté 2020 tout comme elle avait terminé 2019, avec un rythme de croissance dépassant celui de toutes les autres provinces ainsi que celui du Canada. Les finances publiques affichaient des surplus difficilement envisageables il n'y a que quelques années.

LE DOLLAR CANADIEN

Notre devise affichait, en début d'année, la même stabilité que pendant l'année 2019, soit une valeur d'environ 0.75US\$. En quelques semaines, la pandémie lui a fait perdre près de 0.04 \$US. Dès le mois de juin le dollar canadien reprenait de la vigueur pour terminer l'année à plus de 0.78US\$, son plus haut niveau depuis le début de 2018.

Graphique 1. Dollar US/dollar CDN



Source: Banque du Canada

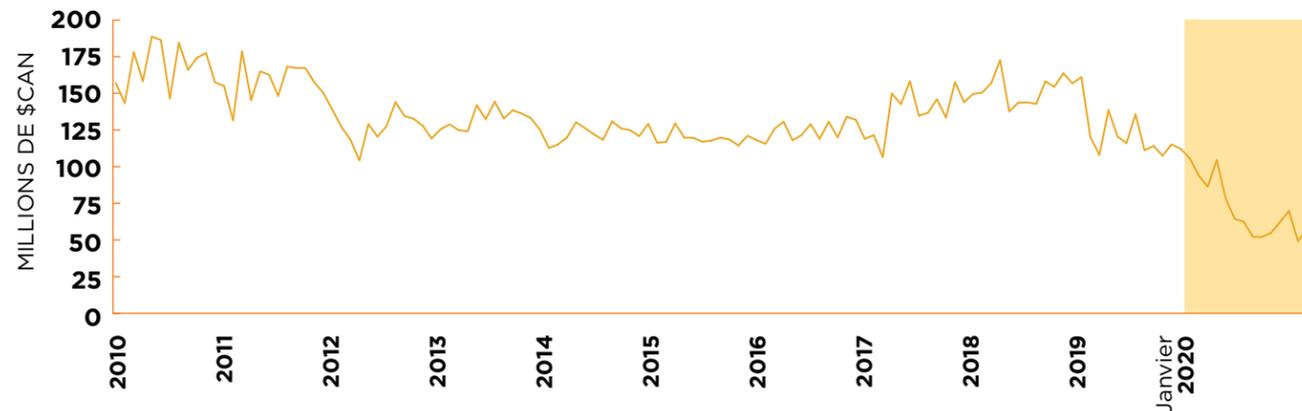
TOUR D'HORIZON DES DIFFÉRENTS SECTEURS DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE

LE PAPIER JOURNAL

Parmi tous les secteurs, celui du papier journal demeure le plus affecté par la pandémie. En réaction aux mesures sanitaires mises en place un peu partout dans le monde, plusieurs éditeurs de journaux ont décidé de mettre fin à leur publication « papier » au profit de la version électronique. Il s'agit en fait d'une accélération

d'un processus qui aurait dû se dérouler sur plusieurs années. Plusieurs des usines québécoises ont procédé à des fermetures temporaires ou indéfinies. En conséquence, les livraisons de papier journal ont chuté de façon importante depuis le mois de mars.

Graphique 2. Livraisons des usines de papier journal du Québec



Comme l'indique le graphique 2, les usines de papier journal du Québec ont réussi, de 2010 à 2018, à maintenir un chiffre d'affaires qui oscillait autour de 140M\$. Un déclin s'est toutefois amorcé en 2019 avant de s'accroître fortement avec la réduction de la demande occasionnée par la pandémie.

Source: StatCan

LES PRODUITS DU BOIS

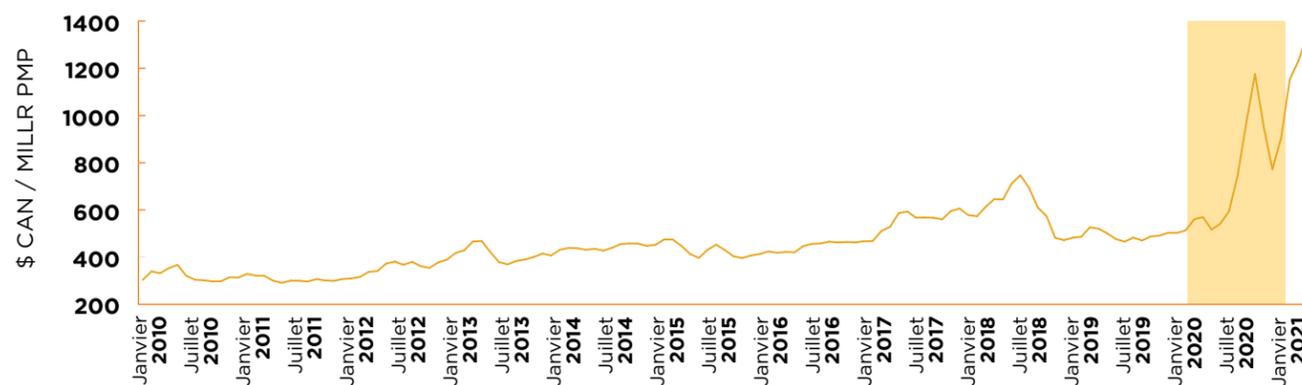
Les produits manufacturés par nos usines et destinés à la construction et la rénovation ont connu une année éprouvante en début de pandémie, mais qui se termine par des sommets de prix jamais inégalés.

La pandémie a considérablement modifié les habitudes de consommations de la population. Pour le meilleur ou pour le pire? La croissance du télétravail et de la maîtrise des outils informatiques qui l'entoure ont incité plusieurs ménages à envisager l'achat de résidence plus vaste et pas nécessairement située près du lieu de travail. La perception de plus en plus répandue que le travail depuis la maison s'établissait pour de bon a accéléré le développement de quartiers résidentiels situés loin de la périphérie des grands centres. Le faible inventaire de maisons existantes à vendre, les retards considérables

accumulés au chapitre de la construction résidentielle dans la dernière décennie, et l'arrivée en force sur le marché de la génération « millenium » ont propulsé la construction d'unités unifamiliales à des niveaux jamais vus depuis plus de 15 ans.

Cet engouement pour la maison unifamiliale aux États-Unis et au Canada explique en partie l'augmentation de la demande pour le bois d'œuvre. On observe aussi une activité de rénovation surprenante qu'on détecte par la dynamique des écarts de prix entre des produits destinés essentiellement à la construction (comme le 2 x 4 x 9) et des produits populaires dans la rénovation (comme le 2 x 4 x 8). Cette modification dans la structure de la demande, conjuguée aux faibles inventaires découlant des arrêts de production de mars et d'avril, se retrouvent à la base de l'augmentation fulgurante des prix observée en juillet et août 2020.

Graphique 3. Indice Pribec



Le graphique 3 illustre bien l'évolution des prix de sciage résineux en 2020. La baisse importante enregistrée après le sommet de septembre aura été de courte durée car la remontée de la fin de l'année a ramené les prix aux mêmes niveaux et les a même dépassés par la suite.

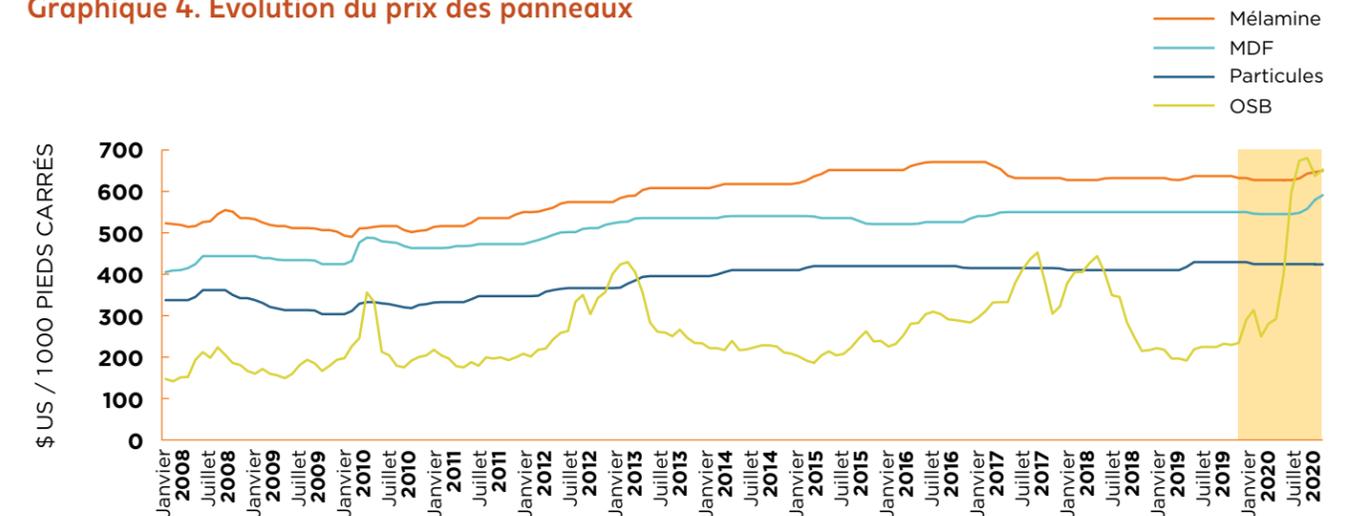
Source: CIFQ

LES PANNEAUX

Du côté des panneaux, le graphique 4 montre clairement la hausse du prix sans précédent des panneaux OSB alors que les autres types de panneaux (non structuraux) maintiennent la même stabilité à laquelle ils nous ont habitués au cours des dernières années. On peut à peine percevoir une légère réaction à l'arrivée de la pandémie sur l'ensemble des panneaux.

On voit aussi que, contrairement aux produits du bois d'œuvre, les panneaux OSB n'ont pas enregistré de baisse de leurs prix pendant l'automne et ont plutôt réussi à les maintenir à leur sommet de l'été dernier.

Graphique 4. Évolution du prix des panneaux



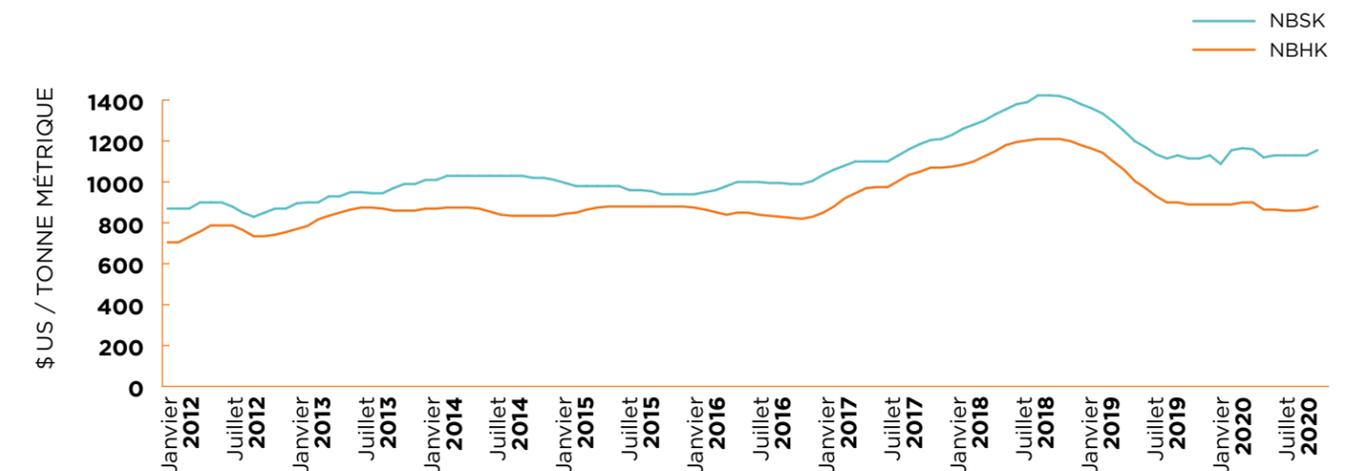
Source: Random Length

LES PÂTES COMMERCIALES

Les marchés des pâtes commerciales, autant celles de résineux (NBSK) que de feuillus (NBHK), ont apparu complètement à l'abri des soubresauts enregistrés dans les autres produits forestiers ainsi que dans le reste de l'économie. Après leurs sommets records à la fin de 2018 ainsi que

la baisse importante de 2019, le prix des pâtes commerciales affiche une belle stabilité. À plus de 100 \$US par tonne métrique, la pâte kraft de résineux demeure au-dessus de sa moyenne historique des 20 dernières années d'environ 785 \$US/tonne métrique.

Graphique 5. Évolution du prix des pâtes commerciales



Source: MFFP

LE SCIAGE DE FEUILLUS

Le Québec demeure, de loin, le plus gros producteur de sciage de feuillus au Canada. Néanmoins, la production de nos usines affiche une baisse importante depuis 2016. On pourrait s'attendre à ce que les produits de sciages feuillus suivent une dynamique semblable à celle des produits résineux, ce qui semble de moins en moins être le cas.

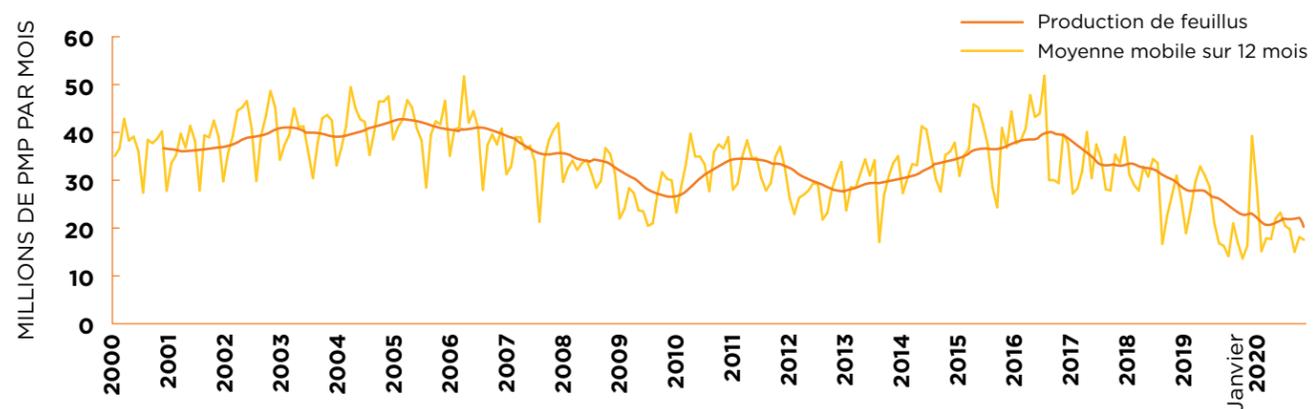
Les produits de sciage de feuillus constituent d'abord un bien de luxe. Qu'il s'agisse de plancher en bois franc, de recouvrements muraux ou de meubles, l'utilisation d'essences feuillues dans les résidences découle d'un choix complètement différent de celui du résineux.

L'augmentation du prix des nouvelles constructions en 2020 provenant de la hausse de plusieurs composantes (dont le bois d'œuvre) pourrait inciter certains propriétaires à revoir leurs choix de matériaux afin de respecter leurs budgets initiaux.

Par ailleurs, les tensions commerciales s'exerçant entre les États-Unis et la Chine ont considérablement modifié les patrons d'échanges internationaux, et les bois feuillus en ont fait les frais d'une façon importante.

On observe toutefois (graphique 6) que la chute dans la production de sciages de feuillus semble terminée. Malgré la différence dans la dynamique des marchés citée plus haut, les produits de sciages de feuillus demeurent dépendants de l'activité de construction résidentielle. 2020 pourrait donc représenter une année charnière dans la production de sciages feuillus au Québec.

Graphique 6. Production de sciage de feuillus au Québec



Source: StatCan





ÉVOLUTION DU LITIGE CANADO-AMÉRICAIN

ÉVOLUTION DU LITIGE CANADO-AMÉRICAIN SUR LE BOIS D'ŒUVRE RÉSINEUX

2020 constitue une année charnière dans le dossier du bois d'œuvre. Le litige se décline en trois volets bien définis, à savoir: administratif, légal et négociation.

VOLET ADMINISTRATIF

Les procédures administratives reliées au litige sur le bois d'œuvre se déroulent sans égard aux appels (ALENA ou OMC) ni à l'évolution des négociations. Ces procédures prennent la forme d'examen annuel. Si la majorité du travail se déroule au Department of Commerce (DOC) américain, les associations industrielles comme le CIFQ ont un rôle important à jouer en matière d'information aux membres.

PREMIER EXAMEN ADMINISTRATIF

Dès le début du mois de février 2020, le DOC publiait les taux préliminaires du premier examen administratif (TA1) qui portait sur l'année 2018. Il s'agit d'un événement important car ces taux des droits antidumping (AD) et des droits compensateurs (CVD) remplacent les taux d'enquête (TE). De plus, le DOC les perçoit comme les véritables taux visant à contrer les supposées pratiques de dumping en plus de compenser les allégations de subventions.

De façon préliminaire, le DOC faisait passer le taux « tous les autres » de 20,23% (TE) à 8,21%. Il s'agit d'une baisse importante provenant essentiellement des répondants de l'Ouest canadien (West Fraser et Canfor). Produits Forestiers Résolu, seul répondant obligatoire de l'Est canadien, voyait encore la référence de la Nouvelle-Écosse s'appliquer, comme pour les taux d'enquête.

Le taux final du premier examen administratif (TA1), dévoilé à la fin de novembre 2020 après deux reports, relevait légèrement le taux combiné « tous les autres » à 8,99%. Ce taux demeurera en vigueur jusqu'en novembre 2021, au moment de l'annonce des résultats finaux du deuxième examen administratif (TA2).

DEUXIÈME EXAMEN ADMINISTRATIF

Le deuxième examen administratif a débuté en janvier 2020. Le CIFQ et ses procureurs américains (Baker&Hostetler) ont procédé à l'enregistrement de la grande majorité des compagnies exportatrices québécoises membres du CIFQ. Cet exercice s'avère indispensable pour préserver l'intégrité des dépôts accumulés pendant la période visée par l'examen (année 2019). Nous connaissons les résultats préliminaires du deuxième examen dans la dernière semaine de mai 2021.

VOLET LÉGAL

Dès les déterminations finales des TE, le Canada portait la cause devant deux instances internationales, l'Organisation mondiale du Commerce et l'Accord de libre-échange nord-américain ALENA (devenu Accord États-Unis Canada Mexique ou AEUCM, souvent utilisé sous son acronyme anglophone CUSMA).

ALENA/AEUCM

Au moment de déposer les appels, en janvier 2018, l'ALENA (chapitre 19) demeurait encore en vigueur. Ainsi, les panels CVD, AD et Préjudice se déroulent sous les auspices de l'ALENA. Le Canada et les États-Unis n'ont réussi à former qu'un seul des trois panels, celui portant sur le Préjudice.

Le panel ALENA-Préjudice rendait sa décision le 22 mai dernier. De façon unanime, les cinq panélistes confirmaient la détermination de préjudice après un premier renvoi à l'International Trade Commission (ITC). Le panel a utilisé des nouvelles dispositions de la législation américaine à l'effet qu'une détermination de préjudice ne peut pas se voir éliminée parce qu'une industrie génère des profits et maintient ses parts de marché.

Comme les décisions de l'ALENA demeurent exécutoires et sans appel, le Canada n'a eu d'autre choix que de se conformer au jugement. La bataille du préjudice perdue, l'action se déplace maintenant au niveau des droits compensateurs et antidumping. Si le panel CVD semble en voie de démarrer ses travaux d'ici à l'été 2021, celui du AD demeure encore inexistant.

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE (OMC)

Le panel OMC-CVD rendait, vers la fin du mois d'août, une décision sans équivoque en faveur du Canada et, particulièrement, du Québec. Les panélistes reconnaissent le bien-fondé du système d'enchères du Québec comme référence et pourfendent l'utilisation de la Nouvelle-Écosse ainsi que l'ensemble des allégations de subventions. L'OMC qualifie l'approche américaine de «biaisée et partielle». Il s'agit d'une victoire éclatante pour le Canada qui n'hésitera pas à soumettre la décision de l'OMC devant le panel de l'ALENA-CVD. Les deux instances se penchent en effet sur la même situation, à savoir la pertinence de lever des droits CVD contre les compagnies canadiennes.

VOLET NÉGOCIATION

Le Canada et les États-Unis n'ont procédé à aucune négociation ni aucun rapprochement en 2020. L'année se terminait toutefois par l'élection d'un nouveau gouvernement aux États-Unis. Sans présager des conséquences de l'arrivée d'une nouvelle administration américaine, le Canada et le Québec se montrent ravis des propos de la United State Trade Representative (l'équivalent du ministre du commerce international) qui démontrent clairement la volonté des États-Unis à rétablir les liens avec leurs principaux partenaires commerciaux et de respecter leurs engagements internationaux.

En l'absence d'un comité sur le commerce international (CCI) fonctionnel, le comité exécutif et le conseil d'administration ont été sollicités pour donner des orientations aux instances provinciales, fédérales, ainsi qu'aux avocats du CIFQ à Washington, et à la permanence.



RÉVISION CIBLÉE DU RÉGIME FORESTIER

RÉVISION CIBLÉE DU RÉGIME FORESTIER : INCONTOURNABLE POUR ASSURER LA VALORISATION DE L'INDUSTRIE

L'un des exercices centraux du CIFQ au cours de l'année 2020 aura été de présenter au gouvernement du Québec, dans le cadre de la modernisation du régime forestier, la position et les priorités de ses membres, en vue de convenir d'un régime répondant mieux aux principaux enjeux de l'industrie forestière, notamment l'amélioration de la compétitivité de l'industrie et de la valeur qu'elle génère dans l'économie québécoise.

QUATRE GRANDS THÈMES UNIFICATEURS

A

BÂTIR UN CLIMAT
D'AFFAIRES FAVORABLE
POUR L'INDUSTRIE
FORESTIÈRE

B

ASSURER LA MISE
EN MARCHÉ EFFICACE
DES BOIS ET FIXER
LA JUSTE VMBS

C

RÉDUIRE LE FARDEAU
RÉGLEMENTAIRE
ET ADMINISTRATIF AU
PROFIT DE L'EFFICACITÉ
OPÉRATIONNELLE

D

RECONNAÎTRE LA
PLEINE CONTRIBUTION
DU SECTEUR FORESTIER
DANS LA LUTTE
AUX CHANGEMENTS
CLIMATIQUES

Le document synthèse du CIFQ est le fruit de plusieurs rencontres et échanges au sein des membres, des permanents et des administrateurs du CIFQ. Il convient aussi de rappeler la contribution des quatre comités techniques CIFQ-MFFP déjà à l'œuvre, dont les travaux ont orienté nos priorités de modernisation du régime forestier. Ces comités, auxquels le CIFQ et ses membres ont pris part activement, reçoivent leurs mandats du Chantier sur la compétitivité, lui-même issu du Forum stratégique gouvernement-industrie :

- > Comité technique sur la planification forestière ;
- > Comité technique sur la gestion des volumes et opérationnelle ;
- > Comité consultatif BMMB-CIFQ ;
- > Comité de suivi de la mise en œuvre du RADF.

Le 24 septembre dernier, un document synthèse de 2 pages dévoilant les 13 priorités du CIFQ a été présenté au MFFP qui, après en avoir pris connaissance, a exposé une révision ciblée du régime forestier, le 6 novembre 2020. Considérant que plusieurs demandes du CIFQ requéraient des modifications à la *Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier*, une démarche qui semble ne pas cadrer avec l'agenda législatif gouvernemental de la prochaine année, le MFFP s'est limité à proposer 26 mesures à plus brève échéance, réalisables via des aménagements administratifs ou réglementaires.

ENTHOUSIASME MITIGÉ À LA SUITE DE L'ANNONCE DES MESURES

Le CIFQ accueillait ces mesures avec un enthousiasme mitigé, car ses principales demandes impliquant des changements à la Loi n'ont pas pu trouver écho dans cette révision ciblée. Les modifications souhaitées auraient permis d'apporter des solutions significatives, rapides et structurantes aux enjeux d'agilité, de prévisibilité et de coûts de la fibre livrée aux usines. Il en va de la compétitivité de notre industrie et de sa capacité à relancer rapidement et durablement l'économie québécoise.

MESURES TANGIBLES ACCORDÉES DANS LA CADRE DE LA RÉVISION CIBLÉE

LA RÉVISION DES MÉCANISMES DE MISE EN MARCHÉ DES BOIS

- > Retrait de la règle des 3 enchérisseurs;
- > Établissement d'une cible annuelle de taux d'adjudication de 90 %;
- > Établissement d'un montant maximum pour les garanties d'exécution, applicable à plusieurs contrats, au même titre que la garantie de soumission.

L'OPTIMISATION DU PROCESSUS DE PLANIFICATION FORESTIÈRE

- > Augmentation de la réserve annuelle de secteurs de récolte de 200 % à 300 % dans les plans d'aménagement forestier intégré opérationnels;
- > Mise en œuvre pour 2023 d'une nouvelle approche de répartition spatiale des coupes dans la sapinière et de modalités simplifiées dans la pessière, visant à favoriser l'agglomération des coupes.

L'AMÉLIORATION DE L'ENVIRONNEMENT D'AFFAIRES DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE

- > Prolongation systématique des contrats de vente de bois et des autorisations de récolte jusqu'au 30 avril afin d'assurer la transition entre deux exercices financiers;
- > Révision des modalités de l'entente de récolte afin d'éviter de retarder les opérations de récolte lorsqu'un différend survient entre les bénéficiaires;
- > Offre d'un droit de premier preneur aux bénéficiaires de garanties d'approvisionnement (BGA) sur les volumes achetés et non récoltés au cours de l'exercice financier précédent;
- > Ajustement du modèle de calcul de la valeur marchande des bois sur pied pour les essences feuillues afin de mieux refléter la qualité des arbres dans chacune des régions du Québec;
- > Amélioration des modalités liées à la voirie forestière et mise en place d'un comité mixte permanent de suivi de la mise en œuvre du Règlement sur l'aménagement durable des forêts.

> PROCHAINES ÉTAPES

C'est sous le Chantier sur la compétitivité que le MFFP rendra compte, à intervalles réguliers, de l'avancement de la mise en place des mesures adoptées par la révision ciblée du régime forestier. Dans un souci d'amélioration continue, les quatre comités techniques poursuivent leurs travaux afin de répondre aux enjeux de planification, d'harmonisation, de gestion et de tarification des droits forestiers.

Enfin, derrière l'idée d'assurer une prévisibilité des approvisionnements à long terme pour créer un climat favorable à l'investissement, le CIFQ interpellera, au cours de 2021, le Forestier en chef dans sa révision des possibilités forestières et dans l'intégration des stratégies régionales de production de bois.

COMITÉ CONSULTATIF BMMB-CIFQ

REPRÉSENTANTS DU MFFP

Jean-François Belzile - Cynthia Bilodeau - Luc Bouchard - Véronique Coudé - Patrick Girard - Frédéric Leblanc - Hugo Therrien - Simon Vézeau

REPRÉSENTANTS DE L'INDUSTRIE

Marc Bédard - Jean-François Côté - Alexandre Larouche - Jean-Sylvain Lebel - Dave Lepage - Paul O'Dowd - Denis Villeneuve - Michel Vincent

COMITÉ TECHNIQUE SUR LA GESTION DES VOLUMES ET OPÉRATIONNELLE

REPRÉSENTANTS DU MFFP

Nicolas-Pascal Côté - Sylvain Dallaire - Isabelle Dumont - Nelson Fréchette - Carl Gagnon - Daniel Jobidon - Daniel Julien - Amélie Plante

REPRÉSENTANTS DE L'INDUSTRIE

Marc Bédard - Jean-François Côté - Mathieu Dufresne - Alain Lapierre - Caroline Lavoie - Paul O'Dowd - Étienne Vézina - Denis Villeneuve

COMITÉ TECHNIQUE SUR LA PLANIFICATION FORESTIÈRE

REPRÉSENTANTS DU MFFP

Véronique Coudé - Sylvain Dallaire - Luc Gagnon - Maxime Matte - Andrée Paquette - Anick Patry - Gabriel Pilote - Denis Thibault

REPRÉSENTANTS DE L'INDUSTRIE

Jean-François Desbiens - Mathieu Dufresne - Stéphane Nolet - Paul O'Dowd - Jean-Sébastien Perron - Jean-François Potvin - Stéphane Taillon

COMITÉ DE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE RADF

REPRÉSENTANTS DU MFFP

Isabelle Dumont - Louis-Vincent Gagné - François Labbé - Mélissa Rhéaume

REPRÉSENTANTS DE L'INDUSTRIE

Clément Aubin - William Boulanger - Jean-François Desbiens - Mathieu Dufresne - André Gilbert - Stéphane Nolet - Paul O'Dowd - Étienne Vézina





DIRECTION FORESTERIE ET APPROVISIONNEMENT



MISE EN CONTEXTE DE LA DIRECTION

L'un des exercices centraux du CIFQ au cours de l'année 2020 aura été de présenter au gouvernement du Québec, dans le cadre de la modernisation du régime forestier, la position et les priorités de ses membres en vue de convenir d'un régime répondant mieux aux principaux enjeux de l'industrie forestière, notamment l'amélioration de la compétitivité de l'industrie et de la valeur qu'elle génère dans l'économie québécoise.

PROGRAMME DE REMBOURSEMENT POUR DES COÛTS DE CHEMINS MULTIRESSOURCES (PRCM)

Dans le cadre de la dernière année d'application du programme de remboursement pour les coûts des chemins multiressources (2016-2021), le CIFQ a effectué un sondage auprès de ses membres et a produit un rapport qui a été déposé au MFFP. Ce rapport fut l'occasion de réitérer au gouvernement que la prise en compte du programme via le modèle de tarification de la valeur marchande des bois sur pied (VMBSPP) a fait en sorte que c'est l'industrie qui a financé la majeure partie des budgets dépensés dans le cadre du PRCM.

À la suite de l'annonce de la révision ciblée du Régime forestier, un comité CIFQ-MFFP a été mis sur pied pour travailler à l'élaboration de critères d'admissibilité et de modalités administratives d'un nouveau programme de chemin. Le comité a convenu que le cadre normatif du prochain programme devrait reposer sur des principes de simplification administrative, de pleine utilisation des budgets, et d'une prise en compte adéquate via la valeur marchande des bois sur pied (VMBSPP).

L'implication du CIFQ a mené à l'annonce de crédits budgétaires de 50M\$ pour financer le nouveau programme de chemins multiressources en 2021-2022. Dans le contexte des finances publiques post-pandémie, cet engagement gouvernemental n'est accordé que pour une année. Une nouvelle demande sera formulée au terme de la présente année.

RÈGLEMENT SUR L'AMÉNAGEMENT DURABLE DES FORÊTS (RADF)

À l'été 2020, le CIFQ a réalisé un sondage auprès de ses membres afin de documenter les problématiques de mise en œuvre pour chaque article du RADF par l'industrie forestière: description de l'enjeu, qualification de son importance, solutions proposées. La compilation du sondage a ensuite alimenté les travaux avec la Direction de la protection des forêts du MFFP afin de mieux adapter l'application du RADF aux situations courantes.

Grâce à cette démarche, la révision ciblée du Régime forestier du 6 novembre 2020 incluait une mesure officialisant la mise en place d'un comité mixte permanent de suivi de la mise en œuvre du RADF. D'autres mesures particulières ont été annoncées, dont celles-ci:

CONSTRUCTION ET AMÉLIORATION DE CHEMIN

- > La largeur maximale des emprises de chemins de classes 4, 5 et d'hiver est augmentée à 30 mètres.

AMÉLIORATION DE CHEMIN

- > Il est maintenant acceptable de conserver un conduit déjà en place qui est en bon état, qui assure de façon efficace la libre circulation de l'eau, et qui répond à certaines conditions.

TORDEUSE DE BOURGEONS DE L'ÉPINETTE (TBE)

Durant l'année, le CIFQ a tenu des rencontres avec diverses directions du MFFP pour discuter de la stratégie de récupération des bois affectés par l'infestation de la tordeuse des bourgeons de l'épinette (TBE). Avec la Direction de la protection des forêts, le CIFQ a discuté de la notion de «cote minimale de défoliation cumulative» comme critère déterminant pour établir le niveau d'aide à la récupération des bois affectés. Avec la progression de l'infestation dans plusieurs régions du Québec, il ressort cependant que la notion de «cote minimale de défoliation cumulative» ne correspond pas de façon suffisamment fidèle à la réalité observée sur le terrain, particulièrement en Gaspésie et au Bas-Saint-Laurent.

C'est pourquoi le CIFQ a également rencontré le Bureau de mise en marché des bois (BMMB) pour discuter de la formule de calcul des montants d'aide (\$/m³) liés à la récupération des bois affectés par la TBE. La formule actuelle vise à compenser la perte de productivité des opérations forestières, et des coûts supplémentaires en infrastructures. Le CIFQ a quant à lui fait valoir l'impact de la diminution de la qualité des grumes livrées à l'usine sur le facteur de rendement en sciage et le déclassement de pièces de bois d'œuvre.

Enfin, le CIFQ s'est également réuni avec la Direction de la coordination opérationnelle pour discuter des plans spéciaux de récupération, en particulier de l'émission plus hâtive des informations en lien avec ces plans spéciaux et d'un changement de stratégie basé sur une approche préventive de récupération.

La révision ciblée du Régime forestier du 6 novembre 2020 incluait incidemment une mesure visant à adopter une approche proactive dans le déploiement de plans d'aménagement spéciaux. Cette mesure consiste à revoir le cadre de gestion des plans d'aménagement spéciaux pour accélérer la récolte préventive et limiter les pertes de bois.

CARIBOU FORESTIER ET MONTAGNARD

Le CIFQ s'est à nouveau impliqué dans de nombreux comités et rencontres au sujet du caribou forestier ou montagnard : les groupes opérationnels régionaux (GOR), l'équipe de rétablissement du caribou forestier, la consultation publique du gouvernement fédéral portant sur le programme 2020 de rétablissement du caribou des bois (population de l'Atlantique et de la Gaspésie), et la table ronde du secteur forestier sur la *Loi sur les espèces en péril* (LEP). Ces différents forums furent l'occasion pour le CIFQ et ses membres d'exposer les pratiques, la vision, et les contributions de l'industrie et de l'aménagement forestier en regard de l'enjeu de conservation du caribou forestier et montagnard.

Par sa présence au sein de l'Équipe de rétablissement du caribou forestier, le CIFQ a demandé et obtenu une mention dans le préambule de l'avis produit par l'Équipe sur la stratégie gouvernementale à l'effet que les enjeux socio-économiques et de changements climatiques ne sont pas abordés dans l'avis.

Dans le courant de 2021, le gouvernement dirigera une consultation publique pour présenter sa stratégie pour le caribou forestier et montagnard, laquelle doit être effective à compter du 1^{er} avril 2023. Entretemps, le CIFQ poursuivra ses représentations auprès des autorités politiques sur les enjeux de possibilité forestière en lien avec la protection de l'habitat du caribou, via le comité stratégique MFFP-CIFQ sur le caribou et sur l'importance de prendre en considération l'impact des changements climatiques et la dimension économique de l'industrie dans l'analyse gouvernementale.



TRANSPORT

Le CIFQ a participé aux travaux d'un comité initié par le ministère des Transports du Québec visant à documenter les problématiques et proposer des pistes de solutions à l'égard du partage des responsabilités entre transporteurs et expéditeurs en matière de déneigement des camions et en matière de surcharge axiale ou totale des véhicules lourds. À ce jour, les enjeux ont été bien documentés et les travaux se poursuivront dans la prochaine année en vue d'identifier des pistes de solutions.

MESURAGE

Le CIFQ a de nouveau coordonné les travaux du comité de mesurage et de gestion des volumes auquel des représentants des compagnies membres et du MFFP ont participé. Ces travaux ont, entre autres, mené à la reprise de sessions annuelles d'information «ministère-industrie» portant sur les nouveautés du manuel de mesurage. Une occasion unique d'assister à une présentation réunissant les mesureurs du MFFP et de l'industrie et permettant d'échanger sur des problématiques d'interprétation et d'application du manuel de mesurage.

Le système de mesurage officiel des bois en provenance de la forêt publique du Québec fait l'objet de constantes améliorations depuis des dizaines d'années afin de le rendre plus efficace et sécurisé et ainsi répondre aux attentes de la population qui sont de plus en plus grandes par rapport à la gestion des forêts publiques.

Nous profitons de l'occasion pour souligner le professionnalisme, l'intégrité et la rigueur des mesureurs de bois à l'emploi de notre industrie. Ces gens passionnés, dont le travail quotidien est d'établir la plus juste qualité et le plus juste volume de bois mesuré, sont détenteurs d'un permis de mesurage et sont assujettis à la *Loi sur les mesureurs de bois*. Leur expertise sert non seulement à comptabiliser les volumes pour lesquels des droits de coupe sont payés à l'État, mais également à calculer les volumes payés à tous les entrepreneurs pour les travaux de récolte forestière de même qu'à déterminer les volumes entrant dans le calcul du facteur de consommation des usines de sciage.

SECOND MANDAT DE LA CELLULE D'INTERVENTION SUR LA VITALITÉ DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE DE L'OUTAOUAIS ET DES LAURENTIDES

«Une contrainte importante commune aux deux régions est de trouver des débouchés pour les volumes importants de bois feuillus de trituration. L'utilisation de ces bois est un prérequis pour le maintien et le développement de toute la filière industrielle.»

À la suite d'un premier mandat d'analyse lancé en 2019, un second mandat coprésidé par M^{me} Lucie Sainte-Croix, la sous-ministre associée aux opérations régionales du MFFP, et le CIFQ a été confié en 2020 à la «Cellule d'intervention sur la vitalité de l'industrie forestière de l'Outaouais et des Laurentides». L'objectif visait à développer de nouveaux modèles d'affaires intégrés permettant d'améliorer la résilience de la structure industrielle régionale aux variations des marchés des produits du bois.

Les réflexions ont été orientées vers l'augmentation de la prévisibilité des récoltes et la réduction des coûts d'approvisionnement. Les trois thèmes confiés au professeur titulaire et directeur du consortium FORAC de la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique de l'Université Laval, M. Luc Lebel, étaient :

1. L'identification de marchés potentiels pour les produits du bois afin d'améliorer l'utilisation et la valorisation des volumes de fibre disponibles (bois sans preneurs) ainsi que des projets porteurs ;
2. L'analyse et la proposition d'un modèle de planification collaborative, sous forme d'une cellule mixte, pour rendre plus efficaces les processus de planification entre le MFFP et les détenteurs de garanties d'approvisionnement ;
3. La simulation de différents scénarios de structure industrielle optimisant les opérations forestières et le transport des bois afin de rechercher une intégration plus complète des récoltes de bois tout en réduisant les coûts unitaires des industriels en place.

Le [rapport final](#) a été déposé le 18 décembre 2020.

En conclusion, des opportunités se dessinent pour les filières forestières de l'Outaouais et des Laurentides. Cependant, leurs indicateurs de performance devront s'améliorer. L'engagement ferme du MFFP et des BGA à mettre en place une cellule mixte de planification représente une étape charnière. Celles-ci devront également compter sur des actions ciblées, notamment, l'identification de marchés additionnels pour le bois de trituration, une plus grande intégration des activités de récolte et de transport, des investissements dans les axes routiers stratégiques, l'intégration de cours de conditionnement de la fibre, la recherche continue de synergie opérationnelle entre l'ensemble des acteurs et des appuis ciblés à l'émergence d'une économie verte.

Dans la foulée de ces travaux, le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, M. Pierre Dufour, a annoncé la mise sur pied d'un projet pilote de planification collaborative en Outaouais. Ce projet, qui constitue une première au Québec, a pour but de mettre en œuvre un modèle de collaboration en matière de planification forestière et ainsi d'accroître la contribution des détenteurs de garanties d'approvisionnement dans l'optique de réduire les coûts d'approvisionnement. L'objectif est d'obtenir une planification mieux adaptée à la forêt et aux enjeux de la région.

Le ministre a par ailleurs annoncé la mise sur pied d'un bureau de projet ayant pour mandat de recueillir les propositions de promoteurs désireux de mettre en valeur les volumes de bois toujours disponibles en Outaouais et dans les Laurentides.

STRATÉGIE NATIONALE DE PRODUCTION DE BOIS

Le 16 décembre 2020, le Gouvernement du Québec qualifiait le secteur forestier d'« incontournable » dans la relance économique du Québec et la lutte contre les changements climatiques. Cette volonté est appuyée par des initiatives clés dont font partie la Stratégie nationale de production de bois (SNPB) et la Politique d'intégration du bois dans la construction.

Dans un contexte d'aménagement durable des forêts, l'objectif recherché par la Stratégie nationale de production de bois (SNPB) est d'augmenter la valeur des forêts publiques et privées pour créer de la richesse, tout en jouant un rôle important dans la lutte contre les changements climatiques.

Pour y arriver, le gouvernement s'appuie sur les investissements sylvicoles effectués au cours des décennies précédentes et compte investir près de 250M\$ par année, au cours des cinq prochaines années, en travaux sylvicoles dans les forêts publiques du Québec. Ces investissements permettront d'atteindre les cibles de la Stratégie tout en contribuant à la lutte contre les changements climatiques.

La Stratégie est flexible et adaptable: elle sera appliquée en fonction des particularités régionales de sorte que, d'ici décembre 2021, chaque région élaborera sa propre stratégie régionale de production de bois qui contribuera à l'atteinte des cibles nationales. Celles-ci seront intégrées dans les prochains plans d'aménagement forestier intégré tactiques 2023-2028, pour assurer leur mise en œuvre.

AIRES PROTÉGÉES ET PROJET DE LOI N° 46 – LOI MODIFIANT LA LOI SUR LA CONSERVATION DU PATRIMOINE NATUREL ET D'AUTRES DISPOSITIONS

Le 17 décembre 2020, le Québec annonçait qu'il atteignait sa cible de 17% de la cible internationale d'aires protégées en milieu terrestre et en eau douce. La protection en milieu terrestre et d'eau douce couvre environ 250 000 km², soit 16,4%, alors que le réseau d'aires marines protégées et les territoires mis en réserve en milieu marin s'étendent sur 10,4% du milieu marin québécois, soit environ 16 000 km². Quant au territoire du Plan Nord, il est protégé sur 18,8% de sa superficie.

En septembre 2020, le CIFQ présentait ses commentaires concernant le projet de loi 46 – *Loi modifiant la Loi sur la conservation du patrimoine naturel*, dans un mémoire déposé lors des consultations publiques de la Commission des transports et de l'environnement.

Le CIFQ a défendu les deux grands enjeux de ses membres, à savoir: 1) la protection de la base de superficies à production de bois pour soutenir la possibilité forestière et, découlant, les droits forestiers d'approvisionnement, et les volumes octroyés au BMMB, et 2) le besoin d'assurer la compétitivité de l'industrie forestière en évitant d'introduire toute nouvelle mesure, modalité ou tout processus qui augmenterait les coûts de planification et d'opération de voirie, récolte et transport.

La Loi modifiée, adoptée en février 2021, «dote le Québec d'un outil légal efficace qui lui permettra de relever les nouveaux défis en matière de conservation des milieux naturels. Par cette nouvelle loi, le gouvernement du Québec élargit l'éventail des outils de protection afin d'accélérer les processus de création d'aires protégées». Dans le courant de 2021, un règlement viendra préciser certaines modalités d'application de la loi, relativement aux trois nouveaux statuts d'aire protégée qui y sont introduits et qui permettront d'augmenter la proportion d'aires protégées au Québec et de protéger davantage de milieux naturels. Il s'agit des statuts de réserve marine, d'aire protégée d'utilisation durable et d'aire protégée d'initiative autochtone. Le CIFQ veillera à suivre de près les consultations entourant le nouveau règlement à cet effet.

LA FORÊT ET LES PRODUITS DU BOIS COMME Puits DE CARBONE

À la fin de 2019 a paru un rapport du Groupe de travail sur la forêt et les changements climatiques (GTFCC), auquel a participé le Service canadien des forêts, l'Université Laval, l'Université du Québec à Chicoutimi et FPIInnovations. Le CIFQ a participé à titre de partenaire financier aux côtés du Gouvernement du Québec et du Fonds Vert.

En somme, pour quantifier la manière la plus adéquate possible les bénéfices liés à l'utilisation de la forêt et des produits du bois, il faut aussi pouvoir prendre en compte l'effet de substitution en utilisant du bois plutôt que du béton, de l'acier ou du plastique, et l'effet de substitution en utilisant de la biomasse comme combustible en remplacement du mazout, du diesel, du gaz naturel, du propane, du charbon, etc.

Néanmoins, il convient de retenir que les grandes priorités d'actions convenues sont les suivantes:

- > Améliorer le rendement en sciage et l'utilisation en produits de longue durée;
- > Développer des chaînes d'approvisionnement en biomasse forestière et de production de bioénergie;
- > Récolter et mettre en valeur les bois sans preneurs;
- > Boiser/reboiser des sites improductifs et non forestiers.

Le CIFQ et le Gouvernement du Québec devraient capitaliser sur ces priorités d'actions pour que le secteur forestier contribue encore davantage aux efforts dans la lutte aux changements climatiques.



COMITÉ SUR LE MESURAGE ET LA GESTION DES VOLUMES

PRÉSIDENT

Guillaume Mimeault

MEMBRES

François Bellavance - Pascal Brillant -
Michel Durocher - Julie Gagnon -
Éric Jacques - Simon Provost

COMITÉ FORÊT PUBLIQUE

PRÉSIDENT

Éric Couture

MEMBRES

Marc Bédard - David Boisvert -
Gilles Couturier - Jean-François Desbiens -
Mathieu Dufresne - André Gilbert -
Pierre Gingras - François Godin - Félix Guay -
Gaston Isabel - Éric Jolicoeur -
Alain Lapierre - Caroline Lavoie -
Jean-Sylvain Lebel - Steve Leblanc -
Dave Lepage - Frédéric Moreau -
François Nobert - Roch Plusquellec -
Charles Saint-Julien

COMITÉ SUR LA FORÊT PRIVÉE

PRÉSIDENT

Gérald Baril

MEMBRES

Denis Bélanger - Dave Chouinard -
Gilles Couturier - Nicolas Fortin -
Pierre Gariépy - Gaston Isabel -
Jonathan Lambert - Jean-Marie Ouellet -
Robin Pelletier - Carl Tremblay

Le Réseau Forum Forêt est une liste de diffusion d'information pertinentes sur les différents enjeux forestiers de l'industrie.



DIRECTION ÉCONOMIE ET MARCHÉS



MISE EN CONTEXTE DE LA DIRECTION

La direction assure une veille économique des principaux marchés et intervient dans tous les dossiers qui ont une incidence financière pour l'industrie. Elle maintient un contact étroit avec les différents acteurs dans le cadre du litige canado-américain sur le bois d'œuvre et échange régulièrement avec le BMMB dans tout ce qui touche la tarification forestière. Les modélisations et les analyses effectuées assurent un regard avisé sur les différents enjeux de l'industrie.

BULLETIN ÉCONOMIQUE

L'année 2020 a débuté avec la reprise du Bulletin économique. Publié aux deux semaines, la Direction Économie et Marchés rédige le Bulletin avec pour objectif de fournir aux membres du CIFQ toute information économique, politique et financière, pouvant les éclairer dans leurs décisions d'affaires. Actuellement, c'est le seul périodique francophone ciblant l'actualité économique entourant l'industrie forestière. Il se compose d'une section analyse, de brèves en vrac et d'un tableau de bord faisant état de l'évolution des principaux paramètres économiques à surveiller. Au total, 22 numéros ont été publiés en 2020.

CONFÉRENCES

L'expertise de nos économistes suscite beaucoup de demandes de conférences, d'ateliers, de cours, etc. En 2020, la majorité de ces demandes portait sur la situation des marchés du bois d'œuvre au Québec et en Amérique du Nord. De plus, comme à chaque année, plusieurs cours ont été administrés à l'Université Laval dans la formation des futurs ingénieurs forestiers.

Les présentations réalisées à l'extérieur du CIFQ constituent également des occasions uniques et nécessaires pour faire valoir le point de vue de l'industrie à des auditoires divers.

ENTREVUES ÉCONOMIQUES

L'augmentation de la couverture médiatique du CIFQ est également due à l'augmentation significative du nombre d'entrevues effectuées par nos économistes pour les segments économiques des différentes émissions d'information ou d'affaires publiques.

ÉVALUATIONS FINANCIÈRES, ANALYSES ÉCONOMIQUES ET MODÉLISATIONS

COMITÉ BMMB-CIFQ

De façon continue, le comité BMMB-CIFQ travaille en vue de la modélisation du système de tarification réalisée par la direction Économie et Marchés et constitue un outil unique pour les membres et permet un niveau de discussion très avancé avec le BMMB, notamment dans le dossier du calcul du taux minimum, le suivi des enchères, etc.

RÉGIE DES MARCHÉS AGRICOLES ET ALIMENTAIRES DU QUÉBEC (RMAAQ)

Le CIFQ assure une présence permanente devant la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ). Les dernières années ont été très actives à cet effet, notamment dans la cause qui oppose Domtar, les entrepreneurs forestiers, et le CIFQ devant le Syndicat des producteurs de bois du Sud du Québec (SPBSQ). 23 jours d'audiences ont été nécessaires.

Par ailleurs, un autre litige semblable se déroule présentement devant la RMAAQ et le SPBCS (syndicat des producteurs de bois de la Côte-du-Sud). Dans les deux cas, il s'agit d'une demande d'homologation, devant la Régie, d'une modification des règlements des Syndicats afin de modifier les règles de mises en marché. Nous sommes toujours dans l'attente de la décision de la Régie pour les deux causes.

Cette année plus que jamais, l'expertise en économie forestière a maintes fois été appelée à supporter les travaux menés par le Président-directeur général et les autres directions. Par des évaluations financières, des analyses économiques et des modélisations complexes, notamment au chapitre des plans spéciaux, de la voirie forestière ou de tout autre sujet, la direction Économie et Marchés a su bien vulgariser et communiquer les enjeux.

DIRECTION

ÉNERGIE ET ENVIRONNEMENT



MISE EN CONTEXTE DE LA DIRECTION

L'énergie est une ressource essentielle sur toute la chaîne de valeur de l'industrie forestière. Globalement, les dépenses en énergie (électricité, mazout, diesel, biomasse) du secteur dépassent largement le milliard de dollars. De plus, les politiques publiques ciblant la lutte aux changements climatiques accroissent significativement les coûts des sources d'énergie fossiles émettrices de gaz à effet de serre, une tendance qui ira en s'accroissant. De nombreuses options en matière de transition et d'efficacité énergétiques s'offrent à l'industrie.

LES COÛTS DE L'ÉNERGIE : UN ENJEU DE COMPÉTITIVITÉ

Pour plusieurs usines du secteur papetier, c'est près de 30% de leurs coûts de production qui servent à l'approvisionnement énergétique dont la très grande part est de l'électricité. Les interventions du CIFQ dans les dossiers de réglementation économique entendus devant la Régie de l'énergie sont donc motivées d'une part par le désir de payer le juste prix pour l'électricité obtenue (limiter l'appétit tarifaire du monopole étatique) et, d'autre part, d'obtenir une prévisibilité des tarifs d'électricité consentis aux clients industriels.

Au chapitre de la réglementation de l'électricité, des changements importants à l'agenda réglementaire ont pu être observés dans la foulée de l'adoption du Projet de loi N° 34 : *Loi visant à simplifier le processus d'établissement des tarifs de distribution d'électricité* dont les implications sont d'importance pour les clients industriels. Les tarifs d'électricité, à l'exception du tarif L, sont établis désormais au niveau de l'inflation annuelle jusqu'en 2025. Il n'y a donc pas eu d'audience sur cette question et ce n'est qu'au début de 2021 que se tiendront les audiences pour l'établissement du tarif L. De plus, Hydro-Québec TransÉnergie a décidé de reporter à une date ultérieure sa demande de modification des tarifs de transport pour 2020. Malgré l'absence de ces dossiers normalement importants à l'agenda réglementaire, d'autres ont toutefois requis notre attention.

De manière plus spécifique, dans le cadre de la deuxième phase du dossier de la demande de modification de tarif pour l'année 2019 de TransÉnergie portant sur le volet des modalités de compensation du taux de perte et des études de productivité multifactorielle, l'Association québécoise des consommateurs industriels d'électricité (AQCIE) et le [CIFQ](#) ont retenu les services d'un expert spécialisé pour ce type d'études. Le dossier s'est réalisé en deux temps. Une première partie concernant le taux de perte d'énergie sur le réseau de transport et une seconde pour la réalisation des études de productivité de la performance de TransÉnergie. Cette seconde partie a finalement été plus longue qu'anticipée et s'est terminée au début de 2021. Les résultats sont d'importance puisqu'ils détermineront pour de nombreuses années à venir certains facteurs essentiels à l'établissement des tarifs de transport dans le cadre du mécanisme de réglementation incitative débuté en 2019.

Parmi les autres dossiers réglementaires, soulignons celui de la seconde phase de la demande relative au [Programme GDP Affaire](#). Ce programme de gestion de pointe pour la clientèle des tarifs G et M est activement utilisé par le secteur sciage, dont près d'une vingtaine d'usines membres du CIFQ prennent part. Les enjeux concernant notamment le prix payé et la puissance totale qui doivent être autorisés par la Régie sont au centre du dossier. On se souviendra que cette dernière dans sa précédente décision au dossier avait exigé d'Hydro-Québec Distribution de revoir ses compensations à la baisse selon certaines conditions et à faire de nouvelles propositions. Un enjeu significatif pour les membres du CIFQ participant à ce programme.

Ce dossier comporte également un enjeu important pour les participants à l'option d'énergie interruptible puisque le montant qui sera fixé pour la puissance interrompue dans le Programme GDP Affaires pourrait entraîner des modifications à la valeur des interruptions des clients grande puissance. D'ailleurs, l'enjeu de la gestion de la puissance sur le réseau se retrouvera également au centre des discussions dans le cadre de la demande d'approbation du Plan d'approvisionnement 2020-2029 dont les audiences ont finalement été reportées en 2021.

Enfin, HQD a également tenu des consultations ciblées, certains intervenants, dont le CIFQ, ont été invités à se prononcer sur ces questions.

LISTE DES DOSSIERS DE RÉGLEMENTATION ÉCONOMIQUE DE L'ÉLECTRICITÉ AUXQUELS A PARTICIPÉ LE CIFQ EN 2020

Le processus réglementaire devant la Régie de l'énergie, un tribunal administratif quasi judiciaire, se déroule en plusieurs étapes et requiert pour chacune d'elles le dépôt de nombreux documents. Ce processus dure généralement de 4 à 8 mois.

- > HQD - Demande relative au programme GDP affaires phase 2 (Dossier R-4041-2018 phase 2).
- > HQD - Demande de fixation des tarifs et conditions de service pour l'usage cryptographique appliqué aux chaînes de blocs phase 2 (Dossier R-4045-2018 phase 2).
- > HQD - Demande d'approbation du plan d'approvisionnement 2020-2029
- > HQT - Demande du Transporteur de modification des tarifs et conditions des services de transport pour l'année 2019 phase 2

Par ailleurs, le CIFQ a eu des communications avec le MERN concernant la transition énergétique et les programmes qui permettraient à l'industrie forestière de réduire ses émissions de GES, notamment dans ses opérations forestières et la construction des chemins.

COMITÉ ÉNERGIE

Le contexte sanitaire a nécessité de remplacer les rencontres des Comités en personne par des rencontres virtuelles ou téléphoniques. De plus, le nombre relativement restreint de participants au Comité énergie a aussi permis des discussions individuelles avec les membres afin d'établir les orientations à privilégier dans les différents dossiers.

COMITÉ ÉNERGIE

PRÉSIDENT

Poste vacant

MEMBRES

Fabien Arsenault - Gilles Beaupré -
Alain Bourdages - Fabien Demougeot -
Francis Fournier - Catherine Primeau

CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET GAZ À EFFET DE SERRE

Outre le sujet de la pandémie, celui des changements climatiques est resté bien présent en 2020 dans l'actualité et dans les agendas des gouvernements. Malgré une baisse des émissions de gaz à effet de serre (GES) en 2020 en raison des restrictions sanitaires et du ralentissement de l'économie, la lutte contre les changements climatiques demeurera prioritaire pour les années à venir. Les réglementations, bien que jugées nécessaires, présentent des menaces pour la compétitivité de l'industrie, mais également des opportunités de développement de marché pour ses produits actuels et futurs.

D'abord du côté fédéral, le gouvernement canadien a publié à la fin de l'année le projet de règlement sur les combustibles propres. Ce règlement vise à réduire les émissions de GES des combustibles fossiles liquides en requérant une diminution progressive d'ici 2030 de leur intensité carbone (IC). Annoncée pour le début 2020, la publication du projet de règlement en fin d'année retarderait l'entrée en vigueur du règlement à la fin de 2022. L'objectif est une réduction d'environ 13% de l'IC pour 2030 par rapport aux niveaux de 2016. Cette nouvelle réglementation pourrait avoir des impacts financiers importants pour l'ensemble de l'industrie forestière dont notamment une augmentation probable du prix des carburants conventionnels. C'est donc un dossier qui sera analysé avec attention au début de 2021.

De plus, à la fin de 2020, la publication du plan climatique renforcé du Canada réaffirme la volonté du gouvernement fédéral de dépasser l'objectif de réduction des GES en 2030 qui est actuellement de 30% par rapport aux émissions de 2005 et d'atteindre la carboneutralité en 2050. Le Marché du carbone du Québec demeure néanmoins pour le moment un mécanisme reconnu par le gouvernement fédéral et qui exclut le Québec de l'application du système fédéral de tarification du carbone. Une réévaluation de cette reconnaissance est prévue en 2022.

Du côté du Québec, les consultations sur les règles d'allocation gratuite des droits d'émissions de GES pour la période 2024-2030 n'ont pas avancé. Une suite aux consultations de l'automne 2019 était prévue au printemps mais a été reportée en 2021.

Quelques modifications mineures ont cependant été proposées au Règlement concernant le système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre (RSPÉDE) et ont été commentées en octobre 2020 par le CIFQ. Le règlement modifiant le RSPÉDE a été adopté en fin d'année. En parallèle, l'ajout d'unités étalons pour le secteur des pâtes et papiers a été discuté avec le MELCC.

À l'automne, le gouvernement du Québec a publié le Plan pour une économie verte 2030 et son plan de mise en œuvre 2021-2026. Le contenu et le titre ont été adaptés par rapport au Plan d'électrification et de changements climatiques qui était en élaboration en 2019 pour faire de la lutte contre les changements climatiques un levier majeur de développement économique.

Le CIFQ a salué la volonté d'accroître la contribution du secteur forestier québécois dans plusieurs secteurs d'activités, dont la construction verte, l'utilisation de la biomasse forestière résiduelle comme source d'approvisionnement en chauffage, et le développement de produits innovants.

LOI SUR LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT

Commentaires sur le projet de règlement sur l'encadrement d'activités en fonction de leur impact sur l'environnement et autres projets de règlements associés.

En 2020, le MELCC a poursuivi les travaux pour la suite de la modernisation du régime d'autorisation environnementale de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (LQE). Une 2nde version des règlements requis pour rendre opérationnelle la LQE modernisée a été publiée pour commentaires. Cette nouvelle version des règlements déjà soumis pour consultation en 2018, a été inspirée par les travaux de collaboration du MELCC avec ses clientèles sous la forme de Tables de cocréation auxquelles a participé le CIFQ en 2019.

Le CIFQ a analysé les projets de règlement et présenté des commentaires tant généraux que spécifiques. Malgré plusieurs changements reçus positivement, peu d'activités y étaient en réalité exemptées d'une autorisation, et le respect de la confidentialité des documents n'ayant pas un caractère public reste préoccupant. L'approche du MELCC est aussi demeurée rigide pour l'autorisation des travaux dans les fossés drainant les eaux de surface des sites qualifiés «à risque». Des aires de stockage et d'activités industrielles exposées aux intempéries figurent parmi les critères pour identifier les sites à risque.

À la suite d'une publication finale de ces règlements en septembre, ce nouveau régime d'autorisation est entré en vigueur le 31 décembre à l'exception de la nouvelle approche de recevabilité des demandes d'autorisation et des formulaires électroniques. Ces derniers éléments entreront en vigueur à la fin de 2021 et au cours de l'année 2022.

Le CIFQ a mentionné au MELCC qu'il allait se mettre en action pour proposer de nouvelles activités à exempter des autorisations en vue des révisions futures du règlement encadrant les activités en fonction de leur impact sur l'environnement.

MATIÈRES RÉSIDUELLES

Le projet de loi n° 65, *Loi modifiant principalement la Loi sur la qualité de l'environnement en matière de consigne et de collecte sélective* a été déposé par le gouvernement en septembre 2020. Le CIFQ a déposé un mémoire en octobre soulignant le rôle de premier plan que doit jouer dans le développement d'une économie circulaire les papiers et cartons récupérés par la collecte sélective ou encore celle réalisée dans le secteur des industries, commerces et institutions (ICI). Y sont réitérés les enjeux de qualité des papiers et cartons et aussi l'appui à l'élargissement de la collecte dans les ICI non desservis sans créer une détérioration de la qualité par une augmentation de la quantité et d'une collecte pêle-mêle. Le projet de loi a été sanctionné à la fin de l'hiver 2021 et un projet de règlement est annoncé en 2021.

La Stratégie de valorisation de la matière organique qui a fait l'objet d'une consultation ciblée à laquelle a participé le CIFQ en 2019 a été discrètement publiée à l'été 2020. Des éléments soulevés dans les commentaires du CIFQ de 2019 s'y retrouvent, dont celui central de la qualité des matières récupérées (bois, papiers et cartons) mais les détails concernant la date et l'organisation du déploiement des 14 directions énoncées dans la stratégie ne sont pas encore disponibles.

Par ailleurs, le projet de Règlement sur matières résiduelles fertilisantes publié en 2018, qui avait été fortement critiqué par le CIFQ, est encore en révision par le MELCC. Dans l'intervalle, le Guide sur le recyclage des matières résiduelles demeure en vigueur.

MODERNISATION DU RÈGLEMENT FÉDÉRAL SUR LES EFFLUENTS DES FABRIQUES DE PÂTES ET PAPIERS (REFPP)

Dans ce dossier, le CIFQ a commencé l'année 2020 avec des rencontres d'information avec certains ministères du gouvernement du Québec en collaboration avec l'Association des produits forestiers du Canada qui chapeaute une coalition pancanadienne pour discuter de cette modernisation. Une proposition détaillée a été déposée par Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) en mai 2019. Certains éléments de cette proposition dont notamment l'ajout et le resserrement important de normes sont jugés très préoccupants. La majorité des usines devrait investir des sommes importantes pour se conformer.

La Coalition a présenté ses commentaires à ECCC au début de 2020 mais les discussions et travaux prévus ont été reportés en raison de la crise sanitaire.

COMITÉ ENVIRONNEMENT

Le comité environnement du CIFQ a tenu 2 rencontres en 2020, en mars et en novembre, plutôt que 3 en raison du report de plusieurs dossiers et du report du comité conjoint avec le MELCC qui s'est tenu en novembre plutôt qu'au printemps.



COMITÉ ENVIRONNEMENT

PRÉSIDENT

Pierre Gingras

MEMBRES

Carolina Aguilar - Martin Bourassa -
François Bozet - Sylvain Bussière -
Nicolas Blackburn - David Boivin -
Alexandra Caldas - Maxime Cossette -
Sébastien Côté - Sébastien Coulombe -
Georges Deschênes - Sophie Deschênes -
Robert Dufresne - Sophie Frigon -
Carol Gagné - Yannick Gauvreau -
Chrystal Healy - France Lacroix -
Pascale Lagacé - Ilich Lama -
Jonathan Lamarre - Patrick Lavoie -
Claude LeBel - Léon Marineau -
Cécile Michoux - Katia Oswald -
Christian Taillon - Joanne Tardif -
Kirsten Vice

DIRECTION QUALITÉ DES PRODUITS



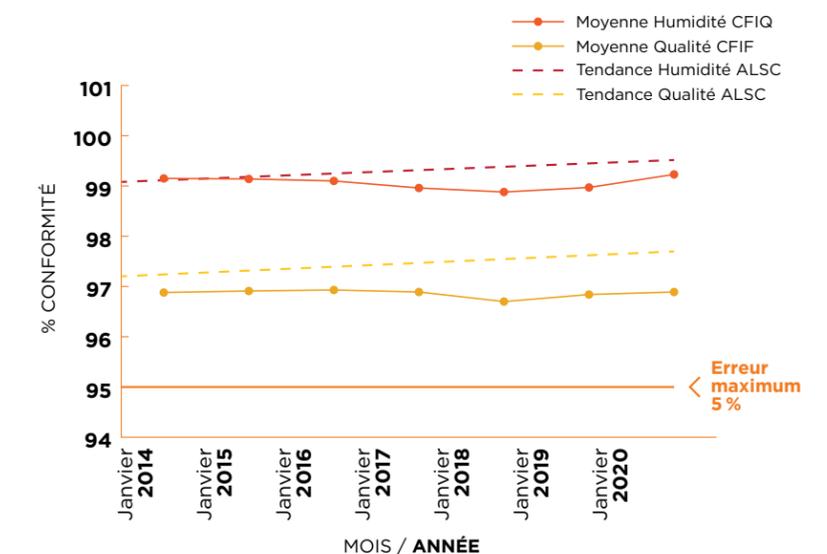
MISE EN CONTEXTE DE LA DIRECTION

Notre direction est responsable des activités reliées au contrôle de la qualité et de l'inspection des produits. L'équipe est composée d'inspecteurs qui détiennent l'expérience et les nombreuses qualifications requises leur permettant d'appuyer nos membres dans la validation de la qualité des produits offerts par les usines de sciage québécoises, et d'outiller les entreprises membres pour améliorer leur compétitivité et assurer l'accès sur les différents marchés visés.

QUALITÉ DES PRODUITS MAINTENUE PAR NOS MEMBRES

L'évolution des résultats des dernières années au niveau de la qualité et de l'humidité, vérifiées lors de nos inspections mensuelles, est présentée dans la figure suivante. On remarque une bonne constance dans la qualité des produits bien sous le seuil d'erreur maximale acceptée de 5%. Les courbes démontrent bien que les vérifications des usines du CIFQ faites par le Bureau américain de normalisation du bois d'œuvre (ALSC) correspondent à nos échantillonnages et mesures internes ainsi qu'aux critères exigés. Les inspections du CIFQ, plus fréquentes et portant sur plus de critères et de pièces que celles de ALSC et Canadian Lumber Standards Accreditation Board (CLSAB), nous assurent la rencontre des critères d'accès aux marchés canadien et américain.

Bilan qualité et humidité CIFQ 2006-2020

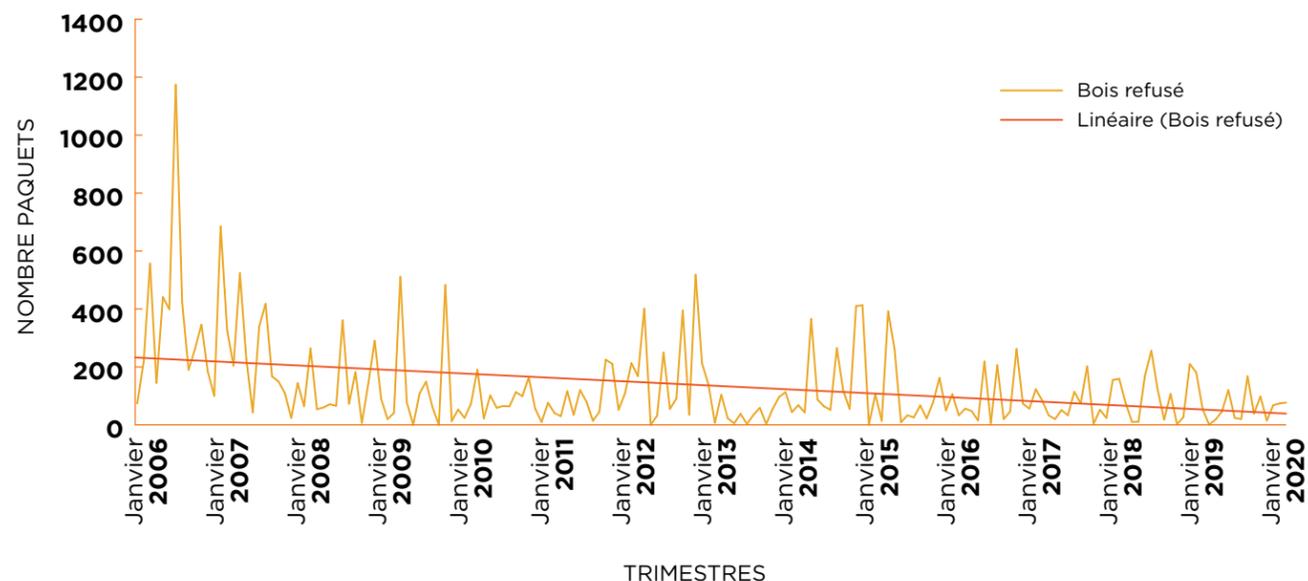


Le programme Performance du CIFQ vise l'amélioration continue de la perception de nos produits chez nos clients. Ce programme en place depuis plus de 15 ans est maintenant bien rodé et stable. Nous arrivons maintenant à une étape de réflexion sur les potentielles révisions ou adaptations afin de s'assurer qu'il demeure pertinent et utile pour nos membres et leurs clients dans un processus d'amélioration continue de la qualité. Cette réflexion sera effectuée en 2021.

BOIS REFUSÉ TOUJOURS EN DIMINUTION

La quantité de bois refusé, en pourcentage du bois inspecté, a continué sa diminution tel qu'observé depuis plusieurs années, ce qui dénote une amélioration importante de la compréhension des procédés et une meilleure stabilité de la qualité des produits.

Bois refusé 2006-2020



ESTAMPILLE, GAGE DE QUALITÉ ET D'ACCÈS AUX MARCHÉS

L'estampille du CIFQ permet l'utilisation du bois pour usage structural en conformité des exigences des différents Codes du bâtiment sur nos marchés. Ces exigences assurent la sécurité des occupants dans les bâtiments par des valeurs de résistances basées sur des valeurs connues et validées par des échantillonnages annuels pancanadiens auxquels participe le CIFQ. Ces valeurs de résistances sont basées sur des critères de classement visuel ou de classement mécanique publiés dans la norme Commission Nationale de Classification des Sciages (NLGA). Le CIFQ valide le respect de cette norme au moyen d'une inspection mensuelle des bois estampillés dans les usines de sciage membres. Nous assurons l'application rigoureuse des règles et standards du Conseil d'accréditation de la Commission canadienne de normalisation du bois d'œuvre (CLSAB), alors que pour le marché américain nous veillons à ce que les produits du bois québécois respectent les normes de ALSC.

Notre estampille est ainsi un gage de qualité garantissant l'utilisation du bois dans les constructions, et elle est reconnue sur les marchés internationaux.

GESTION DES VALEURS DE RÉSISTANCES DU GROUPE SPF PAR NLGA

Les programmes de surveillance en continu (monitoring) des propriétés de résistance mis en œuvre par la NLGA et requis par ALSC et CLSAB, visent à surveiller et assurer le maintien des valeurs de résistance des combinaisons d'essences canadiennes. L'objectif est d'appuyer les valeurs de résistances publiées dans les différents codes de construction et ainsi protéger l'accès à nos marchés. Le CIFQ collabore à l'échantillonnage et au classement des pièces sélectionnées.

Les industriels sélectionnés contribuent également en fournissant gracieusement les pièces échantillons et nous les remercions. En 2020, un échantillonnage sur des pièces de SPF 2x4 et 2x10 a été effectué et est présentement à l'étude par la NLGA.

FORMATION CONTRÔLE DE LA QUALITÉ DE LA FABRICATION DE FERMES DE TOIT ET DE POUTRELLES DE PLANCHER

En début d'année 2020, l'expertise des inspecteurs du CIFQ a été à nouveau mise à contribution lors de 3 formations en contrôle de qualité de la fabrication de fermes de toit organisées par Cecobois. Les inspecteurs ont présenté sommairement les règles de classification aux participants provenant d'entreprises de plusieurs régions du Québec.

FORMATION DE TECHNICIEN.NE EN CONSTRUCTION À OSSATURE DE BOIS

Le projet de formation technique en construction à ossature de bois réalisé en collaboration avec Cecobois, Formabois et le Cégep de Rimouski, s'est poursuivi malgré les contraintes sanitaires imposées. En novembre a débuté le projet pilote permettant à une vingtaine d'employés d'entreprises de fabrication de fermes de toit, de poutrelles de plancher et de murs préfabriqués de réaliser et de commenter les premiers modules de cette formation à distance. La validation du contenu de 26 des 40 modules était complétée en décembre 2020. La fin de ce projet est prévue à l'été 2021 avec l'accès à l'ensemble des modules de formation sur la plateforme de Formabois.

SUPPORT À L'IMPLANTATION DU CONTRÔLE DE LA QUALITÉ DE LA FABRICATION DE FERMES DE TOIT

En collaboration avec Cecobois, une offre de service a été déposée et acceptée en début 2021 pour le support à l'implantation du contrôle de la qualité dans les usines de fabrication de fermes de toit et de poutrelles de plancher en bois à connecteurs métalliques. L'obligation d'un système de gestion de la qualité certifié par un auditeur externe sera incorporée dans les prochaines éditions des codes de construction. La vaste expérience acquise par les inspecteurs comme auditeurs externes de processus de fabrication pourrait être transposée à la fabrication de ces composants structuraux en bois.

ÉPINETTE DE NORVÈGE

Publiées et adoptées en 2020 par les différents codes de construction, les valeurs de résistance de l'épinette de Norvège récoltée au Québec permettent une utilisation en structure de cette essence.

Ces valeurs étant légèrement inférieures à celles du groupe SPF. Cette épinette ne peut donc pas être mélangée aux productions de SPF et doit porter une estampille particulière l'identifiant. Les usines désirant commercialiser cette essence doivent donc assurer une ségrégation du SPF afin de respecter cet écart ou utiliser un estampage double [SPF/NSpr (N)] qui exige dans ce cas que les valeurs de l'épinette de Norvège soient utilisées par les architectes ou ingénieurs. Au Canada, les valeurs de l'épinette de Norvège sont celles du groupe «Essences nordiques», alors qu'aux États-Unis les valeurs propres de l'épinette de Norvège sont publiées et comparables à celles américaines.

Ces pratiques de ségrégation sont communes à toute la région de production commerciale d'épinette de Norvège du Canada. Elles suivent également le protocole du CLSAB pour la surveillance de la séparation des autres essences telles que le SPF-s par toutes les agences de classement agréées par le CLSAB ou ALSC.

En conclusion, les spécifications usuelles de construction n'étant pas à la limite des valeurs de résistance, l'épinette de Norvège pourra se tailler une place dans la construction générale et ce, tout en s'assurant de la sécurité des occupants.

SUIVI PHYTOSANITAIRE ET FLÉTRISSION DU CHÊNE

Pour faciliter la formation en continu des employés impliqués directement dans le programme de traitement à la chaleur des produits de bois de l'ACIA, un document de référence et une présentation de formation ont été développés par l'équipe de la direction. Ce document présente l'historique ainsi que les grandes lignes du programme. Des sections spécifiques au bois d'œuvre et au bois d'emballage ont été préparées. Une version imprimée sera distribuée en 2021 aux membres par leurs inspecteurs désignés.

De plus, le CIFQ et QWEB ont poursuivi leur travail conjoint avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), le Service canadien des Forêts (SCF) et Canada Wood afin d'appuyer et de compléter divers projets de recherche confirmant la température de 56 °C au centre de la pièce bois pendant 30 minutes comme suffisant pour pasteuriser le bois.

Le contrôle phytosanitaire permet à nos différents produits de voyager partout dans le monde. Plusieurs règles internationales tentent de limiter l'usage du bois, mais heureusement le traitement à la chaleur (HT) garantit un accès à nos produits.

ATELIERS-CONFÉRENCES ET SÉMINAIRES

Dans le contexte de la pandémie, les ateliers-conférences sur le séchage ont été reportés au printemps 2021.

Quant aux ateliers-conférences sur la transformation, la 17^e édition s'est tenue de façon virtuelle en novembre 2020. Ces ateliers ont attiré plus de 80 participants.

LA FORMATION, UN INCONTOURNABLE DU MONDE DE LA QUALITÉ DES PRODUITS

Toujours soucieux de répondre aux besoins de l'industrie, la direction de la Qualité des produits continue d'offrir des formations en classification du bois résineux. Le manque de main-d'œuvre touche particulièrement le besoin de classificateurs qualifiés, et ce, malgré l'introduction de technologies remplaçant partiellement le travail de classification. En collaboration avec Formabois, le CIFQ continue de former une nouvelle génération de classificateurs malgré le contexte de la pandémie et les défis logistiques que celle-ci impose.

À la suite d'une revue complète des fascicules pour la formation de base en classement, un seul manuel est maintenant utilisé au lieu de six. Les formations spécifiques pour les produits spéciaux (bois MSR, bois jointé) gardent toutefois leurs propres manuels. Cette simplification permettra d'être plus efficace et réduira le temps requis pour les mises à jour.

DES COMITÉS ACTIFS ET ENGAGÉS

L'importance des comités permanents associés à la direction Qualité des produits tels que le comité aviseur des normes, le comité résineux conjoint avec QWEB et le comité transport, sont essentiels à la bonne gestion des activités de la direction.

Mentionnons également les travaux des deux comités organisateurs des ateliers sur la transformation et les ateliers sur le séchage, réalisés en collaboration avec nos partenaires Formabois, Qweb, le Serex, l'Université Laval et FPIInnovations, qui permettent d'offrir une programmation diversifiée à l'affût des nouvelles technologies.

Les discussions et les actions des comités liés aux enjeux de la transformation et la classification de l'épinette de Norvège, le traitement à haute température ou la flétrissure du chêne servent, entre autres, à démontrer la rencontre des exigences de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA). Les programmes de veille des valeurs de résistance des sciages avec la NLGA sont également des enjeux fondamentaux discutés et présentés durant l'année qui se termine. Ces comités du CIFQ servent à représenter et coordonner les travaux du CIFQ de concert avec les différents autres organismes dans le système canadien ou américain (NLGA, CLSAB, ALSC, Conseil canadien du bois, etc.)

COMITÉ SUR LE SÉCHAGE DU BOIS

PRÉSIDENT ET VICE-PRÉSIDENT

Bastien Deschênes et Marc Giguère

MEMBRES

Georges Deschênes - Sven Gustavsson - Aziz Laghdir - Vincent Lavoie - Dany Normand - Christian Paquette - Marc Savard - David Hamel - David Lévesque - Vincent Montpetit - Réjean Henri - Alice Xiaodong Wang - Jean-François Marte - Nathalie Houde

COMITÉ SUR LA TRANSFORMATION DU BOIS

PRÉSIDENT

Poste vacant

MEMBRES

Dave Audet - Claudia Caceres - Serge Constantineau - Yves Dessureault - Marc Giguère - Alain Gingras - Éric Gravel - Sven Gustavsson - Nathalie Houde - Yvon Hubert - Vincent Montpetit - Nicolas Pearson - Sylvain Messier

COMITÉ AVISEUR DES NORMES

PRÉSIDENT

Poste vacant

MEMBRES

Olivier Baes - Sébastien Crête - Danick Dupont - Jessy Gonthier Lajoie - Christian Francoeur - Sven Gustavsson - David Hamel - Yvon Hubert - Régis Leclerc - Mario Lemay - Carl Leveque - Vincent Montpetit - Marc Savard

COMITÉ DU TRANSPORT DES PRODUITS FINIS

PRÉSIDENT

Poste vacant

MEMBRES

Christine Couture - Stéphane Dubé - Sylvie Dupont - Marc Guérin - Jocelyn Larouche - Lyne Larouche - Glen Meehan - Joel Neuheimer - Saulo Peranton - Guillaume Royer - Louis Dupuis - Maria Komourdjian - Suzanne Bellerose

COMITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT ET L'ACCÈS AUX MARCHÉS INTERNATIONAUX POUR LE BOIS D'ŒUVRE RÉSINEUX ET LES PRODUITS DU BOIS RÉSINEUX À VALEUR AJOUTÉE (QWEB)

PRÉSIDENT

Poste vacant

MEMBRES

Philippe Boisclair - Stéphane Boileau - Yves Careau - Faris M. Faris - Daniel Gariépy - Yan Grondin - Sven Gustavsson - Philippe Klune - Sylvain Labbé - Glen Meehan - Richard Morin - Éric Paradis - Ricky Paré - Christian Provost - Guy Rancourt - Christian Roy - Guy Roy - Hugues Simon - Stéphane Soucy



DIRECTION DES COMMUNICATIONS



MISE EN CONTEXTE DE LA DIRECTION

La Direction des communications propose et réalise des actions de communication mobilisatrices et porteuses, capables d'illustrer la contribution économique de la forêt québécoise, des entreprises et des travailleurs du secteur œuvrant au cœur de la mission du CIFQ.

Animée par un esprit de collaboration, elle offre des solutions cohérentes afin de consolider, de promouvoir et de faire rayonner le positionnement de l'industrie forestière et la notoriété du Conseil.

INFORMER NOS MEMBRES POUR ACCROÎTRE L'ENGAGEMENT

Soucieuse d'informer ses membres, la direction générale a publié *Le PDG vous informe* sur une base hebdomadaire, ainsi que 32 communiqués aux membres, permettant ainsi de bien faire comprendre les enjeux de l'industrie et de bien mobiliser les membres autour de ses objectifs.

DES COMMUNICATIONS DIGITALES...

L'achalandage du site Internet du CIFQ a connu une baisse de 7%, pour un total de 29 428 visites. De ce nombre, 22% proviennent d'un appareil mobile. Les pages les plus consultées, mise à part la page d'accueil, sont l'équipe (organigramme) et le répertoire des membres. La majeure partie du trafic est organique, c'est-à-dire qu'elle provient d'un moteur de recherche comme Google ou Bing. La durée moyenne d'une session est de 1min 48sec, avec un taux de rebond de 65% (taux de rebond acceptable se situant entre 40% et 60%). Mentionnons également que la plupart des pointes de trafic recensées au cours de l'année, correspondent à la publication des communiqués de presse.

HAUSSE DES RETOMBÉES MÉDIATIQUES

Le porte-parole a accordé plus d'une centaine d'entrevues dans les médias concernant des dossiers tels que la modernisation du régime forestier, la grève au port de Montréal, le conflit du bois d'œuvre, la nomination de Jean-François Samray, la reconnaissance du secteur forestier comme outil d'atténuation dans la lutte aux changements climatiques, etc. Au total, 9 communiqués de presse ont été transmis aux médias nationaux.

La couverture médiatique de 2020 a augmenté de façon significative avec l'arrivée de M. Samray, comptant plus de 86 couvertures médiatiques, comparativement à 50 en 2019. Cette visibilité médiatique à la hausse a permis de générer plus de 11 300 consultations, une mesure qui permet de recueillir le nombre de consultations sur des sites publics de PR Newswire et CNW; les consultations à partir des sites partenaires ou par les médias: hausse de 46% comparativement à 2019. La proportion des engagements du CIFQ engendrés par nos communiqués a également connu une augmentation pour se situer à plus de 142 (nombre de clics, partages par courriel, messages sur les médias sociaux, etc.).

IMPLICATION SOCIALE

En raison de la pandémie, le CIFQ et les établissements d'enseignement se sont entendus pour diviser les bourses d'excellence pour les finissants 2020 et 2021 des niveaux collégial et professionnel. Malgré la situation, le CIFQ réitère son intérêt pour la relève et souligne l'importance des futurs travailleurs et professionnels du milieu forestier pour le développement du Québec. Compte tenu que le programme de bourses des membres associés du CIFQ prend sa source dans les profits des activités de financement, comme le tournoi de golf annuel, il s'avérait essentiel de convertir le montant des bourses pour la période, jusqu'à la reprise complète des activités. Ainsi, plus de 6500\$ seront redistribués à des étudiants provenant des huit établissements de formation professionnelle et des sept établissements de formation collégiale en foresterie.

Également, mentionnons qu'un montant de 6000\$ a été remis pour les bourses universitaires au niveau des 1^{er} et 2nd cycles.

L'IMPLICATION DU CIFQ COMPREND ÉGALEMENT LES CONTRIBUTIONS SUIVANTES:

- > Les Amis de la montagne
- > Fondation de la Faune
- > Fondation Héritage Faune
- > Ordre des ingénieurs forestiers du Québec;
- > Etc.

NOS ÉVÉNEMENTS

En mars 2020, tous les événements de l'association ont été annulés: assemblée d'information des membres associés, congrès, tournoi de golf, etc. À l'automne, avec toutes les contraintes imposées par les nécessaires mesures sanitaires de la 2^e vague, le CIFQ a opté pour des formations et des événements virtuels à 100%, comme les Ateliers-conférences sur la transformation du bois du bois tenus en novembre. Espérons qu'en 2021 on pourra proposer des formules hybrides, pour certains types d'événements.

COMITÉ DE DIRECTION DES MEMBRES ASSOCIÉS

PRÉSIDENT

Carl Gilbert

MEMBRES

Mélanie Boyer - Louis Dupuis -
Claude Girard - Neill Gibson -
David Gourde - Robert Pellerin -
Maude Vallée

COMITÉ DES AFFAIRES PUBLIQUES

MEMBRES

Louis Bouchard - Jean Brodeur -
Chantal Chamberland - Hugo D'Amours -
Guillaume Julien - Robert Pellerin -
Annie St-Onge - Frédéric Verreault

COMITÉ CONGRÈS

PRÉSIDENT

Gérald Baril

MEMBRES

Éric Bouchard - Pierre Gariépy -
Laurent Pelletier



UNE FORÊT DE POSSIBILITÉS

UNE FORÊT DE POSSIBILITÉS 2020 ANNÉES 4 ET 5

Pour les quatrième et cinquième années, la campagne *Une forêt de possibilités* est rendue à sa dernière exécution. Toujours en réponse à ces perceptions erronées, et dans l'objectif d'informer la population québécoise sur les réalités du secteur forestier, la campagne se positionne sur la place publique depuis son lancement en mai 2017.

Rappelons que la situation sanitaire a amené beaucoup d'incertitude dans les différentes étapes de production. Non seulement la crise actuelle change les priorités et les habitudes des consommateurs, mais elle a entraîné de nombreux changements de comportement dans l'utilisation des médias. En novembre, avant de faire les achats médias, nous avons procédé à l'analyse des parts de marché et les achats médias dans ce nouveau contexte.

Pour assurer un retour marqué de la campagne après plus d'un an d'absence, le Collectif pour une forêt durable a misé sur le renforcement du positionnement environnemental du secteur forestier. Pour y arriver, le Collectif et Les Évadés, la firme de publicité retenue pour la campagne, ont procédé à la mise en œuvre du lancement d'une nouvelle plateforme créative, d'un déploiement multiplateforme en deux volets, d'une stratégie impliquant de nouveaux porte-paroles, d'une stratégie pour assurer la pérennité pour les plateformes de contenu du Collectif, et des tactiques spécifiques pour la relève.

En fusionnant les budgets de la production pour les deux dernières années de la campagne, le Collectif s'est assuré d'embaucher des porte-paroles de notoriété: Emmanuel Bilodeau et Sarah-Jeanne Labrosse. Grands passionnés de l'utilisation du bois dans la construction, de plein-air et de foresterie, ces derniers ont donné vie à une campagne mettant en valeur les pratiques forestières durables du Québec et une campagne main d'œuvre qui aborde les aspects attractifs du secteur forestier.

LES PARTENAIRES DU COLLECTIF POUR UNE FORÊT DURABLE AU CŒUR DE LA RÉFLEXION

Cette année, la Table des partenaires du Collectif pour une forêt durable s'est réunie à trois reprises, soit le 23 juin, le 20 août et le 4 décembre pour échanger autant sur les orientations stratégiques que pour assister à la présentation des plateformes créatives, ou encore au dévoilement en primeur de la prochaine campagne publicitaire.

C'est aussi en juin qu'a été proposée la création d'un comité Attractivité du secteur constitué de représentants du Collectif intéressés à s'impliquer plus spécifiquement dans la réflexion sur l'attractivité du secteur forestier. Composé de Véronique Audet (Université Laval), Pierre Cartier (Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue), Mylène Gagnon (Table Forêt Laurentides), Isabelle Boulianne (Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue), Marie-Andrée L'Heureux (Unifor), Marielle Rancourt (Formabois), Nadia Noël et Sylvie Gaumond (Forêt Compétences) et de Julie Langlois (MFFP), le comité s'est réuni à quatre reprises (11 août, 14 septembre, 14 octobre et 30 novembre), et a permis des discussions et des échanges soutenus pour mettre en place l'ensemble de la stratégie du volet Relève.

Aussi, il a été proposé d'ajuster le mandat du comité Innovation constitué de représentants du Collectif intéressés à s'impliquer plus spécifiquement dans la réflexion sur l'évolution du secteur forestier et les nombreuses innovations, ainsi que dans l'optimisation des contenus actuels du site Web. Composés d'André Denis et Pierre Letarte (MFFP), Martin Dubé et Jean-Philippe Jacques (Innofibre et Cégep de Trois-Rivières), Suzanna Medina (Fonds de solidarité FTQ) et Sylvain Martel (Tafisa et 3R MCDQ), ces derniers ont été interpellés sur la priorisation des contenus du blogue et le réaménagement de la plateforme.

10 TRÈS BONNES RAISONS DE CHOISIR LA FORÊT!

Dès le début de l'année 2021, on procèdera au lancement d'une destination spécifique pour la Relève www.choisislaforet.com en ciblant les jeunes de 14 à 25 ans afin de leur permettre de mieux connaître les métiers du secteur forestier, de développer leur intérêt pour le secteur forestier en mettant de l'avant les aspects attractifs du secteur et en positionnant le secteur forestier comme un secteur innovant et d'avenir.

En plus de s'associer avec une ambassadrice jeunesse connue, cette campagne nous permet de découvrir 10 très bonnes raisons de choisir la forêt! L'ensemble des contenus développés ont servi au déploiement numérique pour rejoindre la cible permettant de répondre aux objectifs de la stratégie numérique. Au total, 4 concepts vidéo Web de 15 secondes, des bannières Web animées, affiches, visuels médias sociaux Facebook/Instagram sur les quatre concepts, etc. Il est également prévu de rediriger le trafic de la campagne Relève vers une destination identifiée par les partenaires où l'ensemble des emplois, formations et spécifications sur les métiers du secteur forestier seront rassemblés.



LA FORÊT D'ICI, PLUS VERTE QUE JAMAIS

À travers la nouvelle signature de la campagne «La forêt d'ici, plus verte que jamais», le Collectif pour une forêt durable souhaite poursuivre la réflexion sur la contribution de la forêt québécoise à l'économie verte du Québec et au bien-être des communautés d'ici. Nous allons découvrir que grâce à l'aménagement durable et responsable du secteur forestier, nous avons parmi

les meilleures pratiques forestières et que la forêt s'avère notre meilleure alliée dans la lutte contre les changements climatiques. Dès le printemps 2021, le grand public sera témoin d'une superbe campagne publicitaire multiplateforme comprenant de la publicité à la télévision (30 secondes), à la radio (15 secondes), dans les journaux, ainsi que sur le Web (15 secondes).

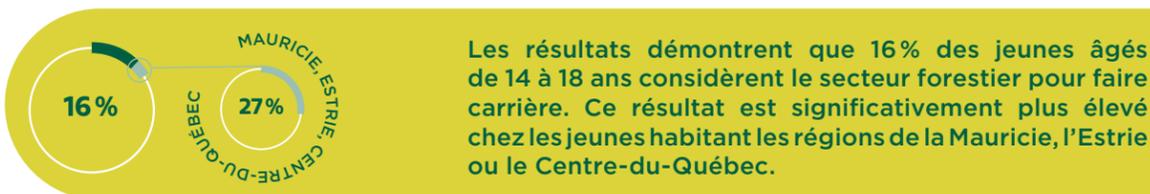
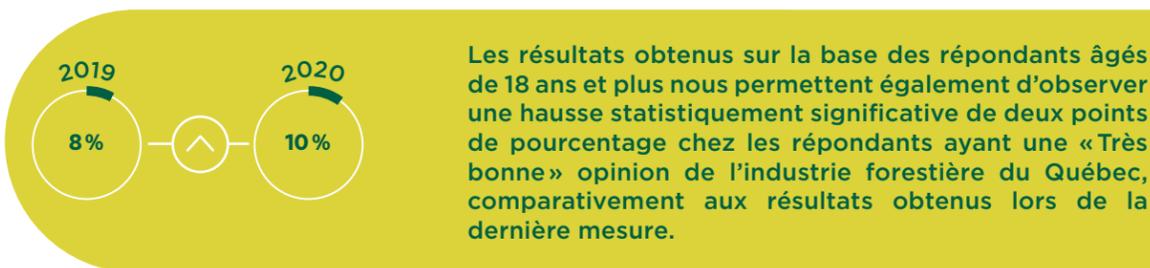
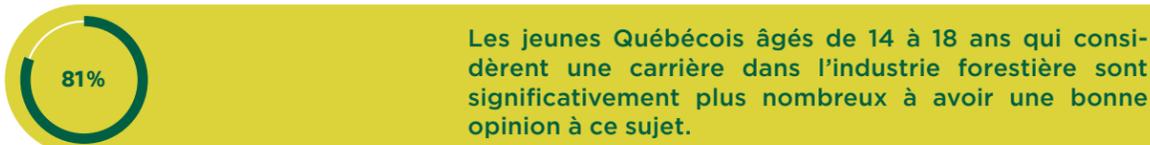
En septembre, les tournages se sont réalisés dans des conditions très particulières en raison de la pandémie. L'équipe de réalisation et de production de Pierre Dalpé, BLVD, a dirigé avec brio nos deux porte-paroles dans le respect de mesures sanitaires très strictes.



ÉVOLUTION DES PERCEPTIONS

La firme de sondage Léger a poursuivi ses mesures des principaux indicateurs de perception que nous suivons depuis le début de la campagne. Elle a réalisé, en décembre 2020, un sondage précédant la diffusion des publicités du volet Grand public et Relève. En raison de ce nouveau volet, les 14-24 ans ont été sondés pour la première fois lors de cet exercice. Ce nouvel échantillon nous permettra d'assurer une analyse des réponses spécifiques pour cette cible, en plus de la cible Grand public (25-54 ans). Mentionnons que la campagne relève, qui débutera le 25 janvier 2021, sera une campagne exclusivement numérique, avec une seconde phase prévue pour l'automne.

L'ajout du segment 14-24 ans nous apporte également certaines précisions quant à la perception des jeunes, sur des différents enjeux du secteur.



En comparant les deux sondages pré-campagne, nous constatons les bénéfices d'une des campagnes médiatiques du Collectif. Jusqu'ici, les gains acquis au cours des dernières années se maintiennent.

LA MAJORITÉ DES INDICATEURS À LA HAUSSE

Comparaison des réponses des répondants qui se sont dit d'accord avec les affirmations suivantes en 2019 et 2020.

Septembre 2019 Décembre 2020

Quelle est votre opinion sur l'industrie forestière du Québec en matière de développement durable ?



Le bois est une ressource renouvelable.



Comment qualifieriez-vous l'évolution des pratiques forestières au Québec depuis les 10 dernières années ? Diriez-vous qu'elles ont évolué ?



Le bois est le matériau le plus écologique pour la construction.



Les entreprises forestières sont importantes pour le développement économique du Québec.



L'industrie forestière offre des emplois de qualité bien rémunérés.



Le Québec devrait investir dans le développement de produits innovants fabriqués à partir de la fibre de bois.



L'industrie forestière est un secteur d'avenir pour le Québec.



PÉRENNITÉ DE LA CAMPAGNE UNE FORÊT DE POSSIBILITÉS

En août, les membres du comité Attractivité de la campagne *Une forêt de possibilités* ont informé le CIFQ de la suppression du financement de la Commission des partenaires du Travail en lien avec la refonte du site www.touchedubois.org en collaboration avec l'AF2R et les comités sectoriels de la filière forestière: Formabois, Forêt Compétences et CSMO des industries des portes et fenêtres, du meuble et des armoires de cuisine.

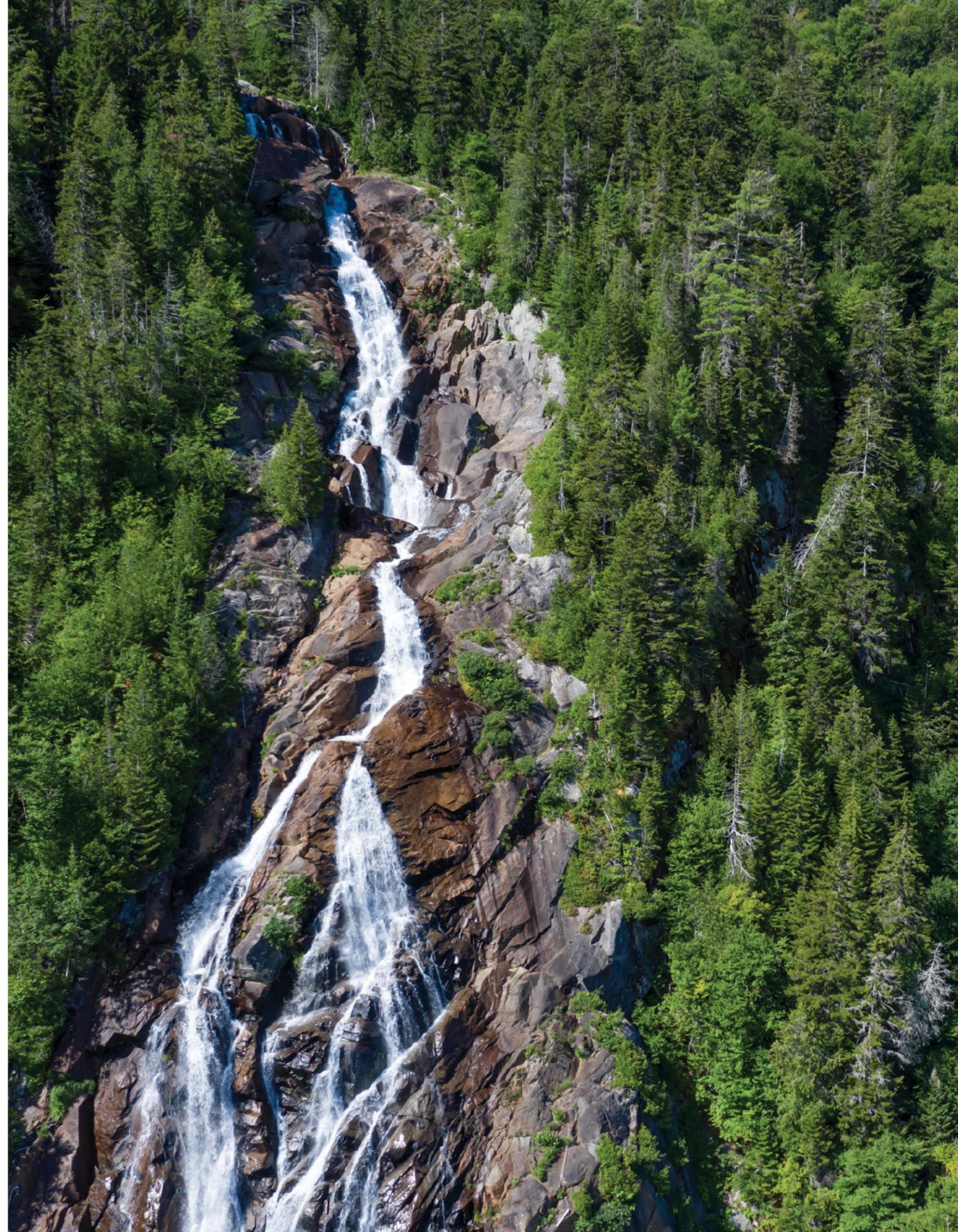
Cette refonte du site www.touchedubois.org aurait permis d'offrir une destination commune à l'ensemble des partenaires par une mise à jour des contenus, par l'ajout des métiers de la filière bois, arborescence renouvelée, afin de revoir le design de façon à s'ajuster à la campagne nationale en cours dans une volonté de conformité du message, et ainsi mieux faire connaître les métiers. Cette refonte consistait à migrer le site vers une plateforme mobile interactive qui répond majoritairement à la cible (plus de 85% du trafic), permettant ainsi d'accueillir une partie du trafic généré par la campagne nationale.

Le financement a été accepté en novembre, permettant par conséquent la refonte du site www.touchedubois.org pour un lancement possible au mois d'avril 2021.

SUITE EN 2021...

La table des partenaires du Collectif pour une forêt durable compte également se réunir dès que possible pour une présentation des résultats de la campagne Hiver-Printemps 2021 et développer la phase 2 de la campagne Relève avec l'agence publicitaire. Une production est d'ailleurs prévue pour l'été 2021.

Au cours des prochains mois, la question de la prolongation de la campagne sera abordée dans les rencontres du Collectif pour une forêt durable. Grâce aux contributions financières du Conseil de l'industrie forestière du Québec (CIFQ) et du gouvernement du Québec, la campagne sera soutenue sur une durée de cinq ans.





CECOBOIS



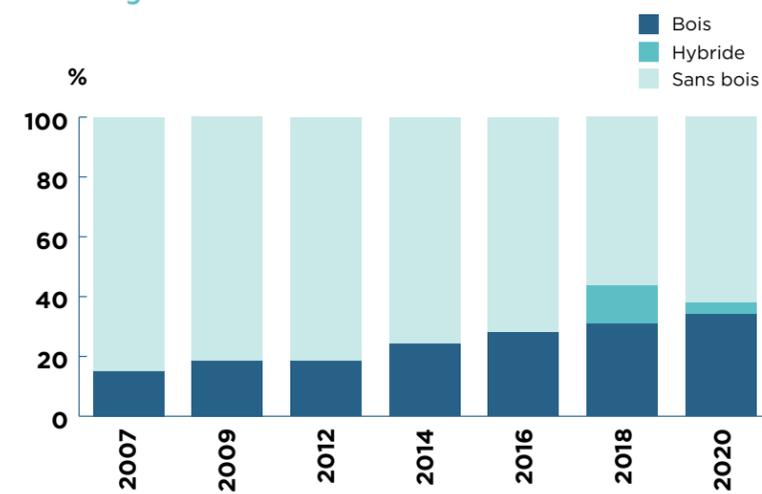
MISE EN CONTEXTE

Le Centre d'expertise sur la construction commerciale en bois (Cecobois) a pour mission de promouvoir et de supporter l'utilisation accrue du bois en construction commerciale, institutionnelle et multirésidentielle au Québec. Il fait valoir les possibilités et les avantages du bois, notamment du point de vue environnemental, auprès de la communauté des architectes, ingénieurs, promoteurs, entrepreneurs, enseignants et étudiants. Cecobois met à leur disposition plusieurs outils et informations techniques pour les inspirer. D'ailleurs, les requêtes techniques ont suivi l'engouement suscité par l'utilisation du bois dans la construction. L'équipe technique de Cecobois a donc répondu à plus de 450 requêtes techniques, dont environ 50% en provenance des ingénieurs en structure.

UN MARCHÉ EN CROISSANCE!

À la demande du MFFP, Cecobois réalise, à tous les deux ans, une étude sur les parts de marché sur l'utilisation du bois dans la construction non résidentielle. Le graphique ci-bas illustre avec éloquence les progrès réalisés depuis 2007. En effet, les parts de marché sont passées de 15% à 34% au cours de la période 2007-2020, surpassant ainsi la cible de 30% fixée par le gouvernement en 2007.

Taux d'utilisation de bois comme matériau de structure principal dans la construction non résidentielle de 4 étages et moins



Proportion des matériaux utilisés dans la construction de bâtiments non résidentiels de 4 étages et moins au Québec

ÊTRE CONNECTÉS MÊME À DISTANCE!

Cecobois a lancé deux formations interactives en ligne intitulées *Curieux du bois* et *Pros du bois*. La première visait à attirer de nouveaux professionnels tandis que *Pros du bois* offrait un contenu plus avancé pour répondre aux besoins des professionnels plus aguerris quant à l'utilisation du matériau bois. Ces trois sessions de formation ont permis de rejoindre près de 200 professionnels de la construction partout au Québec. Même après la pandémie, cette formule sera maintenue pour favoriser l'accessibilité aux professionnels de toutes les régions du Québec. Toujours dans le domaine de la formation des professionnels, le MFFP a confié à Cecobois le mandat d'accompagner les établissements d'enseignement collégial et universitaire pour augmenter l'offre de formation sur l'utilisation du bois dans la construction. L'objectif du projet *Apprenons sur les bancs d'école*, est doté d'une enveloppe budgétaire de 748 000\$ sur 3 ans afin d'améliorer la formation des futurs professionnels et de soutenir le corps enseignant par le développement de contenus sur le matériau bois.

DES COMMUNICATIONS PROACTIVES ET PERTINENTES!

Dans le cadre des sondages réalisés auprès des professionnels de la construction, l'information technique produite par Cecobois est ressortie comme étant hautement prisée par les répondants. Au cours de la dernière année, l'équipe de Cecobois a été très active à ce chapitre, en produisant un *Guide technique sur la construction des écoles en bois*, une fiche technique intitulée *Murs de remplissage en bois pour des bâtiments incombustibles*, et la publication de trois numéros du journal Construire en bois! À cela s'ajoutent l'infolettre hebdomadaire qui rejoint plus de 5500 abonnés et une présence active sur les médias sociaux qui totalisent plus de 9000 abonnés pour l'ensemble des plateformes.

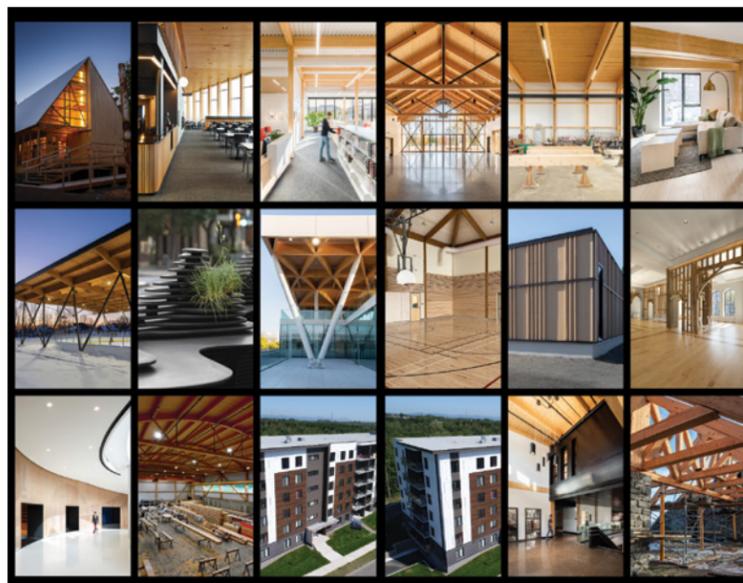
LES PRIX D'EXCELLENCE CECOBOIS

Les Prix d'excellence Cecobois attirent de plus en plus de professionnels et pour la prochaine édition qui se tiendra en février 2021 plus de 60 projets de haute qualité ont été soumis dans les 15 catégories. Véritable célébration du savoir-faire québécois en matière d'utilisation du bois, le Gala des Prix d'excellence qui se tiendra en mode virtuel prévoit attirer environ 500 personnes. Encore cette année, les municipalités ont confirmé leur engagement en soumettant de nombreux projets.

UN PLAN STRATÉGIQUE ACTUALISÉ POUR CECOBOIS

Dans un contexte de renouvellement du financement de son programme, Cecobois a entrepris une réflexion stratégique portant sur les enjeux liés à la construction soit: les nouveaux marchés de la construction, l'évolution du cadre normatif, l'innovation dans les produits et systèmes constructifs et surtout, la contribution positive du bois dans la lutte aux changements climatiques, et le potentiel de substitution du matériau bois. La planification stratégique de Cecobois a aussi été influencée par le chantier lancé par le ministre Dufour pour doter le Québec d'une politique d'utilisation du bois dans la construction. Cecobois devait se donner une vision conséquente. Au terme d'une consultation des partenaires du Réseau Cecobois, des membres de l'équipe et du comité directeur de Cecobois, la planification stratégique de Cecobois s'est cristallisée autour de 4 stratégies:

- > **Stratégie environnementale:** Contribuer à réduire les émissions de GES de l'environnement bâti
- > **Stratégie de marché:** S'inscrire dans l'environnement d'affaires contemporain
- > **Stratégie de connaissance:** Éclairer la pratique et répondre aux besoins du marché en évolution
- > **Stratégie de présence:** De la vision à l'action



LA POLITIQUE D'INTÉGRATION DU BOIS DANS LA CONSTRUCTION: PLUS QU'UN ENGAGEMENT!

La publication de la Politique d'intégration du bois en décembre 2020 constitue une avancée importante du gouvernement dans sa volonté d'utiliser davantage de bois dans la construction au Québec. En effet, cette politique se distingue de la *Charte du bois* par sa portée et le programme de mise en œuvre qui accompagne toute la politique. S'articulant autour de 5 axes et de 11 objectifs, cette politique, en plus de réaffirmer l'exemplarité gouvernementale, vient confirmer la contribution positive du matériau bois dans la lutte aux changements climatiques, ce qui est en lien direct avec la stratégie de Cecobois. La direction de Cecobois a été très active dans la réflexion qui a mené à cette nouvelle Politique d'intégration du bois. Le gouvernement du Québec a valorisé la fine compréhension des enjeux de la construction bois et la contribution des partenaires du Réseau Cecobois tout au long du processus de consultation.

Le gouvernement mise donc sur Cecobois pour déployer le calculateur Gestimat et faire la démonstration de la réduction de l'empreinte carbone par une utilisation accrue du bois dans la construction. Par sa volonté de faire évoluer la réglementation, le gouvernement du Québec entend figurer parmi les leaders mondiaux en mettant en valeur cette ressource renouvelable que constitue le bois issu des forêts québécoises. Par sa politique d'intégration du bois, le gouvernement du Québec veut poursuivre ses investissements en innovation sur les nouveaux produits et systèmes en plus de supporter la modernisation de l'infrastructure manufacturière. Rappelons que le gouvernement de l'Ontario a signé une entente de collaboration avec le gouvernement du Québec pour le développement de Gestimat. Cecobois a donc été mandaté pour implanter une licence de Gestimat en Ontario le 31 mars 2021.

L'ÉQUIPE CECOBOIS SE RENOUELLE!

L'arrivée de deux nouvelles ressources au sein de l'équipe de Cecobois, dont Guillaume Blanchet, nouveau conseiller technique, détenant plus de 10 années d'expérience dans la conception de bâtiments en bois massif, et Marie-Ève Laverdure comme conseillère technique en charge de l'initiative *Apprenons sur les bancs d'école*. Mentionnons également le retour de Louis Poliquin à la barre de Cecobois suite au départ à la retraite de Gérald Beaulieu prévu en mars 2021.

LE RÉSEAU CECOBOIS: L'ENGAGEMENT SE POURSUIT!

La dernière année a été très fructueuse pour le Réseau Cecobois qui se veut la grappe industrielle de la construction bois au Québec. Comptant près de 100 partenaires représentant la chaîne de création de valeur de la construction bois, le Réseau Cecobois est un actif majeur sur lequel repose toute sa légitimité. Au cours de la dernière année, ce réseau s'est notamment enrichi des 23 membres des Manufacturiers de Structures de Bois du Québec (MSBQ). En plus de contribuer au financement de Cecobois, le Réseau Cecobois participe aux travaux de la permanence à travers des comités techniques et de consultation sur des sujets particuliers, enrichissant ainsi les capacités techniques de Cecobois et sa compréhension du marché de la construction.

COMITÉ DIRECTEUR DE CECOBOIS (COMITÉ CONTINGENTÉ)

PRÉSIDENT

David Croteau

MEMBRES

Gabrielle Landry - Étienne Lalonde, -
Philippe Clune - Charles Tardif - Vadim Siegel -
Fernando Junior Leblanc-Carrera -
Kathy Poulin - Martin Roy

GOVERNANCE ET STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31 DÉCEMBRE 2020

SECTEUR SCIAGE

* MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF



GÉRALD BARIL*
Groupe Lebel (2004) inc.
Non intégrée



MARC BÉDARD
Produits forestiers Résolu
Intégrée



DENIS BÉRUBÉ
Cédrico inc., Bois d'œuvre
Non intégrée



ÉRIC BOUCHARD*
Groupe Rémabec
Feuillus et pins



ÉRIC BERNIER
Groupe Rémabec
Non intégrée



JEAN-PAUL CARRIER
Matériaux Blanchet inc.
Non intégrée



PIERRE CORMIER
Produits forestiers Résolu
Intégrée



ÉRIC COUTURE
Groupe Rémabec
Feuillus et pins



SÉBASTIEN CRÊTE
Groupe Crête inc.
Non intégrée



GILBERT DEMERS
Produits forestiers Résolu
Intégrée



BASTIEN DESCHÊNES*
Boisaco inc.
Non intégrée



SYLVAIN DESCHÊNES
GDS inc.
Non intégrée



FRANÇOIS DUMOULIN
Produits forestiers Résolu
Intégrée



MICHEL FILION
Chantiers Chibougamau ltée
Non intégrée



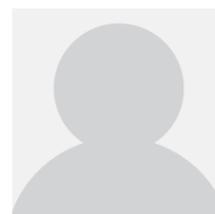
JONATHAN LEBEAU
Fontaine inc.
Non intégrée



MICHEL PITRE
Lauzon Planchers de bois exclusifs
Feuillus et pins



MICHEL SIGOUIN*
Eacom
Non intégrée



JEAN ST-LAURENT
Lulumco
Non intégrée



CHARLES TARDIF
Maibec
Non intégrée



LUC THÉRIAULT
Produits forestiers Résolu
Intégrée



SECTEUR PÂTES, PAPIERS, CARTONS ET PANNEAUX



GILLES COUTURIER
Uniboard Canada inc.



FRANÇOIS D'AMOURS
Kruger inc.



PIERRE GINGRAS
Arbec, se.n.c.,
Produits forestiers



SYLVAIN GIRARD
Papier White Birch



CLAUDE LEBEL
Norbord inc.



SYLVAIN MARTEL*
Tafisa Canada



LUC PELLETIER*
Cascades Emballage
carton-caisse



FRANÇOIS RACINE
Louisiana-Pacifique



RICHARD TREMBLAY
Produits forestiers Résolu

MEMBRE ASSOCIÉ



CARL GILBERT
Fonds de solidarité FTQ

ÉQUIPE CIFQ 2020

DIRECTION GÉNÉRALE

JEAN-FRANÇOIS SAMRAY
Président-directeur général

CHANTAL LEFRANÇOIS
Adjointe de direction

DIRECTION ADMINISTRATION ET FINANCES

GILBERT LANDRY
Directeur adjoint et contrôleur

GUYLAINE CÔTÉ
Technicienne administrative

LAURA-EMYLIE LAVALLÉE
Adjointe administrative

STÉPHANIE HENNIN
Adjointe administrative
(remplacement de congé de maternité)

DIRECTION CECOBOIS

GÉRALD BEAULIEU
Directeur

GUILLAUME BÉDARD BLANCHET
Conseiller technique

CYNTHIA BOLDUC GUAY
Conseillère aux communications

FRANÇOIS CHAURETTE
Conseiller technique

KEVIN GAZEAU
Conseiller technique

MARIE-ÈVE LAVERDURE
Conseillère technique

KATIA LAVOIE
Conseillère aux communications

YANNICK LESSARD
Chargé de projets

RICHARD POIRIER
Conseiller technique

SIMON THIBAUT BELLAVANCE
Conseiller technique

DIEGOS FLORES
Stagiaire

CAMILLE ROY
Stagiaire

DIRECTION COMMUNICATIONS, AFFAIRES PUBLIQUES, RELATIONS GOUVERNEMENTALES ET RESSOURCES HUMAINES

CAROLINE RICHARD
Directrice des opérations

LAURENCE DROUIN
Directrice adjointe

DIRECTION ÉCONOMIE ET MARCHÉS

MICHEL VINCENT
Directeur

ALEXANDRE LAROUCHE
Directeur adjoint

DIRECTION ÉNERGIE ET ENVIRONNEMENT

PIERRE VÉZINA
Directeur

RACHEL THIBAUT
Directrice adjointe

DIRECTION FORESTERIE

JEAN-FRANÇOIS CÔTÉ
Directeur

PAUL O'DOWD
Directeur adjoint

DIRECTION QUALITÉ DES PRODUITS

DENIS ROUSSEAU
Directeur

SYLVIE ALAIN
Conseillère technique

DANY BOUCHARD
Inspecteur Côte-Nord
et Saguenay-Lac-Saint-Jean

SYLVAIN LALUMIÈRE
Inspecteur Chaudière-Appalaches,
Estrie et Montérégie

JEAN MICHAUD
Inspecteur Abitibi-Témiscamingue
et Nord-du Québec

MARTIN PATRY
Inspecteur Côte-Nord
et Saguenay-Lac-Saint-Jean

CHRISTIAN SIMARD
Inspecteur Bas-Saint-Laurent et Gaspésie

GILLES THERRIEN
Inspecteur Chaudière-Appalaches
et Lanaudière

SYLVAIN TOUSIGNANT
Inspecteur Mauricie, Lanaudière
et Laurentides

COMITÉ FINANCES ET VÉRIFICATIONS

PRÉSIDENT

Éric Boily
(représentant du secteur sciage et déroulage)

MEMBRES

Mélanie Boyer (représentante des membres associés) - Jean-Pierre Gagné
(représentant du secteur PPCP)

Comité des finances et vérification reçoit les propositions budgétaires préparées par la direction générale et le contrôleur financier, les examine, les commente, propose des modifications (s'il y a lieu) et en recommande l'acceptation par le conseil d'administration; il recommande le choix du vérificateur, reçoit les états financiers vérifiés et examine toute autre question financière ou budgétaire à la demande du conseil d'administration.



MEMBRES RÉGULIERS ET ASSOCIÉS

MEMBRES RÉGULIERS ET MEMBRES ASSOCIÉS

LISTE DES MEMBRES SCIAGE

AU 31 DÉCEMBRE 2020

- > 2959-8505 QC Inc. (Copeaux de la Vallée)
- > 9344-6524 Québec inc. (Bois Lac St-Jean)
- > Adélard Goyette & Fils Ltée
- > Amex Bois Franc inc.
- > Arbec, Bois d'oeuvre inc.,
- > Bégin et Bégin inc.
- > Bernard (René) inc.
- > Blanchet inc., Matériaux
- > Bois d'ingénierie Résolu-LP
- > Bois Daaquam inc.
- > Bois du FJord inc., Les
- > Bois Francs D.V. inc., Les
- > Bois Lemay inc.
- > Bois Weedon inc.
- > Boisaco inc.
- > Busque & Laflamme inc.
- > Carrier & Bégin inc.
- > CBV inc., Transformation de bois
- > Cedrico inc., Bois d'oeuvre
- > Champeau J.M. inc.
- > Chantiers Chibougamau Itée
- > Compagnie du Bois Franc DZD inc.
- > Côté (Alexandre) Itée
- > D. G. Itée, Les produits forestiers
- > Duhamel, Scierie
- > Duplessis (Léopold) Itée
- > Eacom
- > Fontaine inc.
- > Forex
- > G.L.A. inc., Les bois
- > GDS inc., Groupe de scieries
- > Gestion forestière Abitibi
- > Girard inc., Scierie
- > Goodfellow inc.
- > Groupe Crête Chertsey
- > Groupe Crête Division Saint-Faustin
- > Groupe Lebel 2004 inc.
- > Groupe Lignarex inc.
- > Groupe NBG inc.
- > Hamel (Clermond) Itée
- > Industrie de Bois Saint-Raymond Limité, Les (Scierie Dion & Fils)
- > Industries John Lewis Itée - Rémabec
- > Industries P.F. inc., Les
- > Kébois
- > Lac-St-Jean inc., Scieries
- > Lafontaine inc., Bois de sciage
- > Lamco, Produits forestiers
- > Landry et associés inc.
- > Lauzon (Marcel) inc.
- > LAUZON Planchers de bois exclusifs
- > Lemelin inc., Les bois
- > Lulumco inc.
- > Maibec inc.
- > Mobilier Rustique (Beauce) inc.
- > Moisan (Éloi) inc.
- > P.S.E. inc., Scierie
- > Petit Paris inc., Produits forestiers
- > Poirier (Rosario) inc.
- > Primewood Lumber inc.
- > Pro-Bois André Rousseau inc.
- > Produits de bois CWP
- > Produits Forestiers M.E.S. Inc., Les
- > Produits Forestiers Mauricie
- > Produits forestiers Résolu
- > Produits Forestiers Temrex, s.e.c.
- > Rabotages L'Islet Nord
- > Sartigan inc., Usine
- > Scierie Martel
- > Scierie St-Michel inc.
- > Séchoir à bois Normandie
- > Services Boismax, inc.
- > St-Elzéar inc., Scierie
- > Vaillancourt & Chouinard Itée
- > Vexco inc.
- > West-Brome inc., Scierie

LISTE DES MEMBRES PPCP

AU 31 DÉCEMBRE 2020

- > Arbec Div Panneaux OSB
- > Cascades inc.
- > Kruger inc.
- > Louisiana Pacifique Can Itée
- > Norbord inc.
- > Papiers White Birch
- > Produits forestiers Résolu
- > Tafisa Canada
- > Uniboard Canada inc.

LISTE DES MEMBRES ASSOCIÉS

AU 31 DÉCEMBRE 2020

- > 9095-2185 Québec inc.(Bois B & G)
- > 9200-4746 Québec inc. (Torréfaction Plus) (BMT)
- > 9224-5737 Québec inc. (A.G. Bois)
- > 9279-8990 Québec inc. // Vente concept MB
- > A.F.A. Forest Products inc.
- > Alexlyn inc., Bois
- > Almassa international inc.
- > Alsero Itée
- > Andritz Ltd.
- > Association des entrepreneurs en travaux sylvicoles du Québec
- > Association des producteurs de copeaux du Québec inc.
- > Association québécoise de la quincaillerie et des matériaux de construction
- > Atelier Fabrication R.Y. inc.
- > Autolog gestion de la production inc.
- > Banque Nationale du Canada
- > Barrette Structural inc.
- > Benoît & Dionne produits forestiers Itée
- > BFL Canada Risques et Assurances inc.
- > Bid Group Technologies Ltd.
- > Blanchet Multi-Concept
- > BMR inc., Groupe
- > Bois d'Oeuvre Beaudoin Gauthier inc., Les
- > Bois et Solutions marketing SPEC inc.
- > Bois Laurentien, Les
- > Bonsaï inc., Bois
- > Boscus Canada inc.
- > Carbotech International
- > Caux & Frères
- > CÉGEP de Sainte-Foy
- > Cégep St-Félicien
- > Centrap inc.
- > Centre de formation professionnelle de Mont-Laurier
- > CERFO
- > Chapais Énergie, Société en commandite
- > CIMDAT (3700763 Canada inc.)
- > Commission scolaire du Pays-des-Bleuets
- > Côté et Bernier, Bois
- > Couture et Turcotte Inc.
- > Damabois
- > Daniel Cayouette
- > Dendrotik inc.
- > Dentons Canada
- > Desfor consultants forestiers, Groupe
- > Desjardins Capital de risque
- > Développement économique Canada
- > DGR inc., Consultants forestiers
- > Distributions B. M. B. (1985) s.e.c.
- > DK-SPEC inc.
- > DMM inc., Produits forestiers
- > EBI Electric
- > École de foresterie et de technologie du bois de Duchesnay
- > Effecto inc
- > Équipement SMS inc.
- > Équipements BoiFor inc.
- > Équitem
- > Érablières des Alléghanys
- > Estampes Michaud inc.
- > Fabrication P.F.L.
- > Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.
- > Fédération québécoise des coopératives forestières
- > Fonds de solidarité FTQ
- > Forex Langlois inc.
- > Formation Lean Expert Inc.
- > Fournitures Funéraires Victoriaville
- > Gilbert inc., Les produits
- > Groupe Filgo - Sonic
- > Groupe Lebel - Cacouna (BMT)
- > Groupe MYD
- > Horisol
- > HUB International Québec Itée
- > Hydro-Québec
- > IDEA Contrôle inc.
- > Indifor inc., Bois
- > Industries Fournier inc.
- > Industries Machinex
- > Inotech fabrication Normandin inc.
- > Interco inc., Les entreprises
- > Investissement Québec
- > Jacques Laferte Ltée
- > Joroval inc.
- > KSH Solutions inc.
- > L. C. N. inc.
- > Laurentide inc., Bois
- > Lauzé inc., Scierie
- > Lecours Lumber Co. Limited
- > Liebherr Canada Itée
- > M. G. inc., Bois traités
- > Machinage Piché inc.
- > Machinerie Lico inc.
- > Mailhot palettes inc.
- > Manubois
- > Manufacturiers et exportateurs du Québec
- > Martek (1992) inc., Les bois
- > Matra inc., Produits
- > Matte inc., Les scieries
- > MBI Produits de Forage Inc.
- > McNeil inc., Groupe
- > Menuiserie d'East Angus inc.
- > Menuiserie Gérard Faucher inc.
- > Nicholson Manufacturing Ltd
- > Novilco Inc
- > Oxygène Dolbeau inc.
- > Palco inc.
- > Palettes B.B. inc.
- > Palettes Beauceronnes, Les
- > Palettes C.M.P. inc.
- > Palettes Express inc.
- > Palettes Grandmont inc.
- > Palettes M.C. inc.
- > Palettes Perron inc.
- > Palettes ressources inc.
- > PG SCF
- > Phil Électronique
- > Planchers des Appalaches Ltée
- > Planchers Mercier inc.
- > Plante (L.H.) & fils Inc.
- > Plastiques G Plus Inc.
- > Portbec Itée, Produits forestiers
- > Prelco inc. (div. Mtl)
- > Prelco inc. (div. RdL)
- > Preverco inc.
- > Raymond Chabot Grant Thornton
- > René Matériaux Composites Ltée
- > Samuel, Groupe des Systèmes d'Emballage
- > Savoie inc., Groupe
- > Sawquip
- > Séchoir MEC (Kiln Dryer)
- > SEREX
- > Signode Canada inc.
- > Smart Mill BD Inc.
- > Société de cogénération de St-Félicien
- > Société de Financement d'Équipement Wells Fargo
- > Soleno
- > Solifor inc., Gestion
- > St-Armand inc., Produits forestiers
- > Stella-Jones /Delson
- > T. L. B. inc., Produits forestiers
- > Tanguay, Les machineries
- > Teknion | Roy et Breton
- > Torrexpert / 836 4346 Canada Inc.(BMT)
- > Transformateurs Delta inc.
- > Transport M. Charette
- > Ushkuai, Les entreprises
- > USNR/Kockums Cancar Co.
- > VAB Solutions inc.
- > Vic Mobilier de magasins inc.
- > Vicwest
- > Wajax
- > Wellons Canada



*Conseil de
l'industrie
forestière
du Québec*

1175, avenue Lavigerie
Bureau 200
Québec (Québec) G1V 4P1
cifq.qc.ca